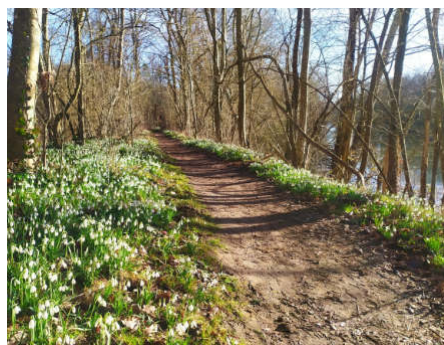
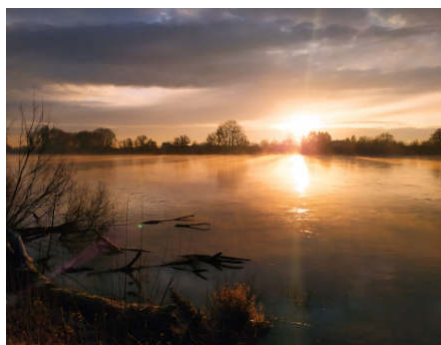


Loiret
Nature
Environnement



2025

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

Sommaire

La vie de l'association..... p. 3

Les inventaires et expertises biodiversité..... p. 12

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin..... p. 27

Les projets "Développement Durable"..... p. 32

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement..... p. 38

Les affaires juridiques..... p. 42

La vie de l'association

Les adhérents et les bénévoles de l'association

Fin 2025, notre association comptait **585 adhérents**, et de très nombreux bénévoles actifs.



Suivi de la forêt alluviale à la réserve naturelle de Saint-Mesmin © D. Hemeray



Stand au Festival de Loire © D. Hemeray



Aide au centre de documentation © LNE



La gouvernance et les positions prises

En 2025, l'association était dirigée par un Conseil d'Administration de 13 membres élus par l'Assemblée Générale.

4 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu durant l'année 2025 afin de donner les grandes orientations à suivre pour l'association.

En 2025, le CA de l'association a établi **5 positions** :

- Westea logistique à Amilly - Enquête publique
- Méthanisation avec stockage de digestat à Tavers, consultation
- Enjeux eau et inondations 2028-2033 pour le bassin Seine-Normandie - Avis de l'association
- Enjeux eau et inondations 2028-2033 pour le bassin Loire-Bretagne - Avis de l'association

- Implantation de 2 parcs photovoltaïques flottants à Bray-Saint-Aignan - Enquête publique

Elles sont consultables sur notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>

Issus du Conseil d'Administration, **5 co-présidents siègent au Bureau pour traiter les affaires courantes** :

co-président en charge de la vie associative, co-président en charge des finances, co-président en charge des relations extérieures, co-président en charge des thématiques Nature, co-président en charge des thématiques Environnement.

12 réunions de Bureau ont eu lieu en 2025.

La participation aux commissions de concertation et au débat public

Notre association est agréée au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental (agrément du 15/11/1978 renouvelé par arrêté préfectoral du 02/06/2022).

Loiret Nature Environnement est également habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances

consultatives départementales par arrêté préfectoral du 02/06/2022. Par là-même, nous avons pu siéger en 2024 à de très nombreuses commissions, grâce à **l'implication primordiale de plusieurs bénévoles**.

Tableau des représentations assurées dans les diverses commissions de concertation

Comité consultatif de la Réserve Naturelle de saint-Mesmin
Comité de pilotage du site Natura 2000 "Etangs de la Puisaye"
Comité de pilotage du site Natura 2000 « La Loire de Tavers à Belleville »
Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins »
Comité régional ORB/SINP
Comité régional de la biodiversité (CRB)
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes « sternes » du Loiret
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes du site des marais d'Orville et de Dimancheville
Comité consultatif site de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre
Comité d'orientation du Grand Rozeau et des zones humides à Châlette-sur-Loing
Comité de pilotage régional du plan de restauration du balbuzard pêcheur
Comité départemental de suivi du grand Cormoran
Comité Départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Nature"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AE
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AU
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Faune sauvage captive"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Carrières"
Schéma régional des Carrières
Stratégie locale de gestion des risques d'inondation
Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
Commission de Suivi des Sites (CSS) U.T.O.M. de Saran
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Chevilly
Réseau régional déchets
Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Regional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Centre-Val de Loire
Comité de pilotage "Zéro déchet zéro gaspillage" SICTOM Châteauneuf-sur-Loire
Commission environnement des services publics de Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)
Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
Commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF ex CDCEA)
Comité de suivi Charte Zone de non Traitement (ZNT)
Groupe régional de concertation "Zones vulnérables" (nitrates)
Commission régionale forêt-bois
Groupe régional en santé environnement (GRSE)
Assemblée pour le Climat et la Transition Energétique (ACTE)
Comité des Usages de l'Eau (CUE)
Commission locale de l'eau CLE Val Dhuy Loiret (SAGE Loiret)
Comité scientifique pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Orléans
Comité de pilotage de l'étude du bassin d'alimentation des captages (BAC) prioritaires
Etude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau
Délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) d'Ormes et d'Ingré
Conseil d'exploitation eau/assainissement
Plan de protection de l'atmosphère
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
Conseil de développement (CODEV) d'Orléans Métropole
Conseil de développement du Pays Beauce-gâtinais
Conseil de développement du Pays Loire-Beauce
Conseil de développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
Comité de programmation Leader du GAL Forêt d'Orléans Val de Loire
Conseil associatif de l'Agence d'urbanisme de l'Agglo d'Orléans
SIVU des Groves (Orléans)
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs

Les groupes bénévoles

L'association compte plusieurs groupes thématiques de bénévoles dans les domaines suivants: ornithologie, botanique, géologie, chiroptères, eau et climat...

L'association étant équipée d'un **outil de visioconférence**, nous pouvons tenir les réunions de groupe en format mixte (présentiel/distanciel) ce qui **permet à des adhérents plus éloignés géographiquement de nous rejoindre**.

Groupe Ornithologie

Vie du groupe

- 11 sorties et 5 réunions ont eu lieu en 2025

Recensements

• **Enquête Chevêche d'Athéna et Petit-Duc Scops**

Recherche de la présence de la Chevêche d'Athéna et du Petit-Duc par points d'écoute nocturnes en fin d'hiver-début du printemps. Les zones étudiées étaient la Petite et la Grande Beauce, le Gâtinais de l'Ouest, la Puisaye et le Berry du Loiret. 10 bénévoles ont participé. Voir résultats p.14.

• **Comptage Wetlands**

Environ 30 participants sur plus de 80 sites le 11 janvier. Un important travail d'interprétation des résultats du comptage Wetland de 1995 à 2025 est en cours.

• **Suivi et protection des colonies de sternes sur la Loire**

Comptage des colonies et panneautage des sites sensibles.

• **Participation aux programmes STOC et SHOC, Un Toit pour la biodiversité, Inventaires de Biodiversité Communele (IBC) et les suivis ZNIEFF**

• **Contribution à la base de données OBS45**

Actions de protection

• **Veille "Travaux à risque"**

La veille se poursuit depuis 2019. Les informations récoltées sont utilisées pour le programme « **Un toit pour la biodiversité** ».

• **Recherche de nids de Busards Saint-Martin et d'Oedicnèmes criards**

Recherche de nids sur l'exploitation d'un agriculteur bio à Baccon dans le but de les protéger.



Oedicnème criard © H. Ferry

Autres actions

• **Livre rouge de la région centre - Mise à jour du chapitre "oiseaux nicheurs"**

Le livre rouge est une liste des habitats naturels et des espèces menacées de la région Centre-Val de Loire.

Un statut est attribué à chaque espèce en fonction de l'état de conservation de sa population dans notre région. Publié en 2014, un travail de mise à jour est désormais effectué au sein de notre fédération FNECVL suivant la méthodologie de l'UICN (Union Internationale pour la conservation de la nature). Intérêt : déterminer l'évolution des populations depuis 10 ans et du degré de menace.

Groupe Chiroptères

Chaque année, le groupe Chiroptères propose plusieurs activités : sorties, réunions,...

Les comptages hivernaux sont un temps fort de l'activité du groupe. Chaque hiver, les chauves-souris entrent en hibernation, elles s'endorment pour passer la mauvaise saison dans des lieux calmes et frais : caves, souterrains et marnières deviennent alors leurs refuges. **C'est le moment idéal pour observer leur état de santé et dénombrer les colonies.**

En 2025, les comptages ont été réalisés sur deux week-ends, fin janvier et début février. **32 sites ont été inventoriés, essentiellement des caves et des anciennes marnières.**

3 376 individus ont été comptabilisés, répartis en 12 taxons (espèces ou groupe d'espèces), ces chiffres sont stables par rapport aux années précédentes, et aucune baisse drastique d'effectifs n'est à déplorer.

Un **week-end de prospection estival** est également organisé, il permet de passer au peigne fin une (ou des) commune(s) à la recherche de colonies dites "de nurseries" : visite des bâtiments communaux, porte à porte et également soirée de découverte pour les habitants.

En 2025, il a eu lieu à Griselles.

La commune a accueilli les bénévoles du groupe lors de trois jours d'inventaires du 4 au 6 juillet, et elle nous a donné accès à plusieurs bâtiments communaux.

Nous avons privilégié, pour nos sorties de prospections, trois secteurs principaux : le centre-ville, le secteur de plaine agricole au nord et le secteur de la Vallée de la Cléry, au sud. La pose d'enregistreurs a également été mise en place.

Au final, la population de pipistrelle (Pipistrelle commune principalement) de Griselles est assez importante, même si aucune colonie supérieure à 30 individus n'a pu être mise en évidence lors des prospections. Les visites de caves et cavités souterraines n'ont également pas permis de mettre à jour d'important réseau d'hibernation (supérieur à 30 individus).

Les enregistreurs mis en place sur la commune ont confirmé les résultats des prospections visuelles. On constate une majorité de Pipistrelle commune avec plus de 95 % des contacts (environ 1000 contacts par enregistreur).

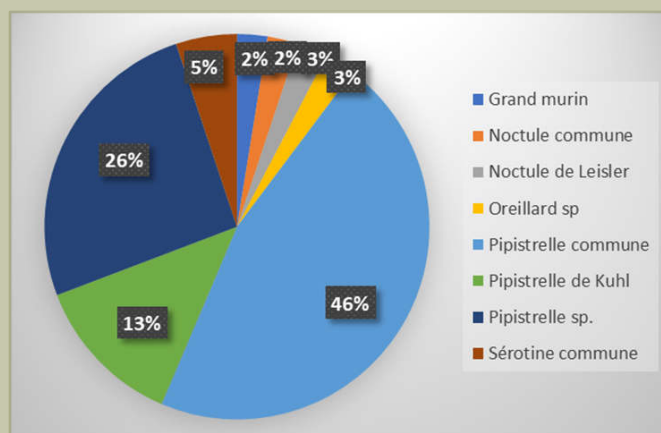
Le **SOS Chauves-souris**, en place depuis quelques années seulement dans le Loiret, permet de prendre contact avec un bénévole afin d'obtenir des conseils, de soigner une chauve-souris blessée ou encore de prendre en charge un juvénile.

Certains bénévoles du groupe chiroptères de LNE participent au **réseau SOS chauves-souris** coordonné au niveau national par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM).

L'année 2025 a été particulièrement calme liée aux conditions météorologiques clémentes avec un printemps sans grandes précipitations et des températures favorables à l'élevage des jeunes.

Seulement **40 appels** (> 90 en 2023 et 2024) ont été recensés comprenant **4 juvéniles, 7 découvertes de colonies** dont une de Sérotine commune au sein de l'école de Sandillon et une de Grands Murins dans un hangar et **29 chauves-souris blessées.**

Sur les 29 animaux blessés, 9 provenaient d'attaque de chat domestique à l'issue fatale. Parmi les espèces prises en charge, on constate une majorité de Pipistrelles représentant 85 % des cas.



En 2025, 14 chauves-souris ont pu être relâchées après des soins adaptés.

Numéro du SOS Chauves-souris : 06 36 23 18 67

Groupe Géologie

En 2025, le groupe « Géologie » comptait 38 membres dont une vingtaine a participé aux diverses sorties de terrain, alors qu'un nombre nettement plus faible participait aux réunions mensuelles.

Lors de ces réunions, ont été évoquées les diverses découvertes de fossiles effectuées au cours des sorties collectives ou privées afin de procéder aux déterminations.

En 2025, les sorties suivantes ont été effectuées :

- Du 15 au 17 mai, sortie à Orgon dans les Bouches du Rhône avec 14 participants
- 16 mai : site de Vergol pour les ammonites pyriteuses
- 17 mai : carrière d'Orgon (extraction de craie et de kaolin pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique) et visite du musée – récolte de rudistes du Crétacé inférieur dans le calcaire dont l'intérêt est la pureté et la blancheur, utilisé, outre pour les produits pharmaceutiques, dans l'alimentation, les peintures et la papeterie

- 18 mai : Cairanne et visite du château du Barroux
- 26 septembre : sortie à Montreuil-Bellay (Toarcien) pour une récolte d'ammonites
- 4 octobre : sortie dans la carrière de Triguères où affleure de la craie riche en fossiles d'oursins

Par ailleurs, un représentant du groupe a participé aux réunions du groupe sur l'Eau et le Climat, avec un regard particulier sur l'état des nappes phréatiques et leurs qualités, ainsi que sur les problèmes hydrographiques du département.

Enfin, après une période d'interruption, la préfecture a annoncé la reprise des réunions en présentiel de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) dont le rôle est d'analyser les demandes de permis d'exploitation des divers matériaux pour l'industrie du département du Loiret (graviers, alluvions, calcaires, etc.), commission dans laquelle siège au nom de LNE un représentant du groupe « Géologie ».

Groupe Eau et Climat

Le Groupe Eau et Climat est ouvert à toutes les adhérent·es de l'association intéressé·es par les thèmes du changement climatique et de l'eau. Il permet d'aborder les questions liées au changement climatique et à l'état des ressources en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif. La situation hydrologique du Loiret est régulièrement suivie en raison de l'évolution climatique et des sécheresses récurrentes.

Le groupe s'est réuni à 3 reprises en 2025 avec 7 à 16 participant·es aux réunions, qu'il est aussi possible de suivre en distanciel.

Plusieurs membres du Groupe eau de LNE participent au Réseau de la fédération régionale FNE-CVL (réunions, webinaires, formations), ainsi qu'à des instances départementales officielles dédiées à l'eau comme le Comité des Usagers de l'Eau, la Commission Locale de l'Eau Dhuy-Loiret, ou le Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) Puisseaux-Vernisson.

En 2025, le groupe a aussi pu participer à la consultation sur l'eau menée par les comités de bassin Loire-Bretagne et Seine-Normandie pour préparer la rédaction des prochains Schémas Directeurs de l'Aménagement et de la Gestion de l'Eau (SDAGE) et

Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI), en se réunissant à deux reprises pour élaborer l'avis de l'association concernant les enjeux importants identifiés. Cet avis a ensuite été validé par le conseil d'administration. Le groupe a aussi pu suivre le travail des jurys citoyens animés par l'association dans le cadre de cette consultation.

Les réunions du groupe Eau et Climat sont aussi l'occasion de suivre le déroulement de l'opération « Objectif Climat 2030 » à travers des points d'informations réguliers sur les actions menées avec les communes du département déjà engagées, ainsi que sur celles dédiées à la sensibilisation du public à travers les différents outils édités par l'association, ou avec l'évènement annuel « Bienvenue dans mon jardin au naturel » dédié aux pratiques respectueuses de la biodiversité et économes en eau.

Face aux enjeux locaux liés à l'eau et au climat (sécheresses, pratiques agricoles, artificialisation des sols...), il est essentiel que le groupe puisse poursuivre ses activités en s'appuyant sur les compétences présentes dans l'association. N'hésitez pas à le rejoindre.

Groupe Centre de documentation

L'activité régulière des bénévoles au centre de documentation permet de soutenir le travail des salariés tout au long de l'année.

Gestion de la photothèque

Le suivi régulier de la photothèque démarrée en 2024 a continué en 2025 avec :

- Le classement des photos provenant des salariés
- L'uniformisation du légendage pour le classement des clichés à conserver et l'élimination des doubles ou des photos de mauvaise qualité.

En 2 ans, 18 000 photos ont déjà été vérifiées et il reste 13 455 éléments à contrôler.

A ce jour, la photothèque comporte 29 637 clichés, contre 31 545 photos début 2024.

Suite à l'activation du compte INSTAGRAM de LNE début 2024, l'apport de 2 à 3 photos remarquables en lien avec la saison ou l'actualité du moment s'est poursuivi chaque semaine. Au bout de 2 années, cet exercice hebdomadaire a mis en évidence la difficulté de poster des images diversifiées tout au long de l'année.

A compter de septembre 2025, une partie du nouveau site internet a été confié aux bénévoles. Charge à eux d'illustrer les thématiques développées par des photos issues de la photothèque ou provenant des salariés et en lien avec les sujets traités.

Gestion de la bibliothèque

Le fonds documentaire comporte **3 426 références** tous médias confondus, dont 242 supports CD, DVD et VHS. Au cours de l'année 2025, **12 nouvelles acquisitions** et dons de particuliers, sont venues compléter la bibliothèque.

Comme depuis plusieurs années, celle-ci n'a enregistré qu'une **trentaine de prêts** par les adhérents, la plupart en botanique et ornithologie. Mais ce centre documentaire sert très régulièrement aux salariés pour la consultation des ouvrages ou revues proposés.

Saisies de données naturalistes sur Obs'45

Toutes les données naturalistes sont saisies sur OBS'45, ce système est ouvert à tous pour apporter les informations sur la flore et la faune sauvage du Loiret. Les bénévoles sont largement mis à contribution pour la saisie des données issues des comptages et inventaires de LNE :

- Données ornithologiques du Comptage WETLANDS, RNN-STOC pour 2025
- Inventaires botaniques ZNIEFF
- Données chiroptères
- Données botaniques : plantes terrestres et aquatiques (macrophytes), dont le "suivi Biomareau" sur les îles de Mareau aux prés
- Données d'inventaires de la Réserve de St Mesmin : entomologique (orthoptères, odonates, papillons), mycologique, herpétologique, piscicole (rivière Loiret), mise à jour des codes ou de listes de données botaniques.

Démarrée début 2024, la saisie des données ornithologiques manquantes s'étalant sur 23 ans (1987 à 2012) a été achevée fin août. Il aura fallu 18 mois aux 4 bénévoles en charge de ce travail pour venir à bout des 34 000 données et consacrer 860 heures à leur saisie informatique sur le site d'OBS'45.

Saisie des données d'Education à l'Environnement

Mis en place en 2022, cet outil permet l'état des lieux de l'éducation à l'environnement en France. C'est un véritable observatoire pour saisir et valoriser les données en direct, avec une cartographie des animations pour chaque structure utilisatrice.

La saisie des animations et des formations auprès du grand public, les écoles et les professionnels, réalisées par les 6 animateurs et animatrices est faite à la fin de chaque semestre pour rendre compte du travail effectué durant l'année.

Autres soutiens

Les bénévoles sont sollicités régulièrement pour apporter leur aide :

- A la relecture avant parution des différentes publications éditées par LNE, tels que flyers, plaquettes et autres ouvrages à destination du grand public.
- Au développement et l'amélioration d'outils informatiques internes tels que le tableau horaire des salariés ou le tableau de correspondances des données botaniques d'OBS'45 avec BASEFLOR pour y intégrer des données écologiques.

Et, tout au long de l'année, les bénévoles participent à la mise sous pli des envois en nombre (agenda, convocation à l'AG, etc...), aident à la fabrication de matériels d'animation ou d'exposition (plastification, découpage, etc...), et viennent en soutien aux salariés lors des manifestations, telle que le festival de Loire...

Groupe Sentinelles de la Nature



Depuis 2024, un groupe de bénévoles Sentinelles de la Nature a été mis en place pour **suivre les atteintes à l'environnement et apporter des réponses aux signalements** adressés à l'association.

Actuellement, ce groupe comprend **12 bénévoles**, les réunions se tiennent en principe le 1^{er} lundi de chaque mois à 17h30 à la MNE.

En 2025, le groupe Sentinelles a mené de **nombreuses actions** pour protéger la biodiversité.

Nous avons, tout d'abord, poursuivi la **campagne Sentinelles de la Nuit**, démarrée à l'automne 2024, pour une deuxième vague de vérification en février. Cette **campagne nationale contre la pollution lumineuse** consiste à repérer les enseignes qui ne respectent pas la réglementation en matière d'éclairage nocturne et de leur demander de se mettre en conformité avec la loi. La deuxième vague a permis de constater si les commerces avaient tenu compte des courriers que nous leur avons adressés. Plus de 50 % des enseignes avaient fait le nécessaire !

Nous avons également adressé un courrier type à l'ensemble des syndicats et des bailleurs sociaux pour leur demander de supprimer de leurs copropriétés les **lampadaires boules, dont l'éclairage vers le haut est particulièrement nocif pour la biodiversité**. Sur ce même sujet, nous avons participé à une action régionale de sensibilisation à destination des représentants d'offices HLM.

Le groupe a décidé de participer à nouveau à la **campagne Sentinelles de la Nuit à l'automne 2025** en axant cette dernière sur les lampadaires boules. Celle-ci a eu lieu du 1^{er} octobre au 30 novembre et a permis de recenser **195 signalements de pollution nocturne grâce à 29 sentinelles participantes et 15**

maraudes (pour mémoire, 145 signalements, 12 maraudes et 28 sentinelles en 2024).

Le groupe est aussi régulièrement sollicité par nos adhérents sur un certain nombre d'atteintes que nous traitons au fil de nos réunions mensuelles.

C'est ainsi que nous avons pris contact avec la Mairie de Bou pour un dépôt de déchets sauvages amiantés qui a été enlevé.

Nous avons rédigé, pour l'association, un avis très réservé pour l'installation d'un méthaniseur à Tavers avec un lagunage à ciel ouvert susceptible de générer des odeurs nauséabondes et la Mairie a d'ailleurs refusé cette implantation.

Nous avons participé à l'enquête publique sur une mégaplateforme logistique à Amilly en lien avec un collectif d'habitants et émis un avis défavorable sur le projet.

En tout, plus d'une dizaine de dossiers ont été traités et ont fait l'objet de réponses appropriées.

Si vous le souhaitez, vous pouvez **vous joindre à nous**.

Vous pouvez aussi participer de façon plus ponctuelle en publiant **vos signalements dans l'outil Sentinelles de la Nature** mis à disposition du grand public par FNE national : sentinellesdelanature.fr

Il suffit de se connecter à partir d'un téléphone portable et de publier la photo de la dégradation. Le groupe prendra ensuite le relais.



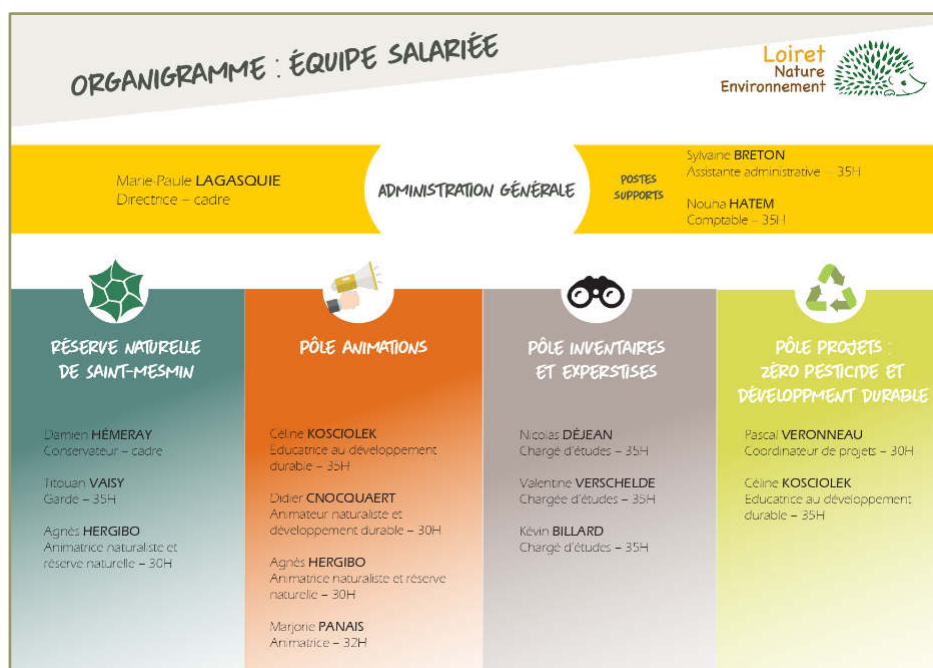
Sentinelles de la nuit - 2025 © V. Brousse



Dépôt de déchets en bords de Loire © E. Pineau

L'équipe salariée

Organigramme



Mouvement du personnel

Départ d'Audrey Marchand, comptable, en septembre 2025

Arrivée de Nouha Hatem, comptable, en octobre 2025

Formation du personnel

Diverses formations ont été suivies par les salariés en 2025 dans le cadre de la formation continue.

Kevin Billard	Identification & écologie acoustique des chiroptères niveau 3	5 jours
Didier Cnocquaert	Paysages sonores en enjeux environnementaux	4 jours
Damien Hemeray	Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières	2,5 jours
Céline Kosciolek	Approche sensorielle en alimentation	3 jours
Titouan Vaisy	Audition libre	5 jours
Pascal Veronneau	Panorama des enjeux environnementaux en RCL	3 jours
Valentine Verschelde	Odonates niveau 1	5 jours

Stagiaires

- ✓ Clémence FOREST, 3e au collège Croix St-Marceau, une semaine d'observation.
- ✓ Maël BUHON, seconde au Lycée Ste Croix-Ste Euverte, une semaine d'observation.
- ✓ Blanche JOURD'HEUIL, Terminale au Lycée Saint-Charles à Orléans, une semaine d'observation.
- ✓ Achille BOURRICARD, 1ère Nature, Jardin, Paysage à la MFR de Chaingy, 11 semaines en alternance à la réserve naturelle
- ✓ Ellie PETIT, BTS GPN au Lycée Charlemagne de Carcassonne, 4 semaines sur le thème des araignées.
- ✓ Richard TEIXEIRA CARVALHO, BTS GPN à La Mouillère (Orléans), 5 semaines à la réserve naturelle
- ✓ Frédéric DAMON, Licence Pro Forêt Gestion et Préservation de la Ressource en Eau, à l'Université d'Orléans, 5 mois sur le suivi de la forêt alluviale.
- ✓ Charlotte GRIFO, M1 Biodiversité Ecologie Evolution à l'Université de Dijon, 8 semaines au pôle Biodiversité.
- ✓ Camille MEUNIER, 2ème année VetAgro Sup à Clermont-Ferrand, 10 semaines au pôle Biodiversité.

La communication

Le mot de la semaine

Le **rendez-vous hebdomadaire** pour tout savoir de l'actualité de la semaine et ne rien manquer comme sorties ou autres événements organisés par votre association.



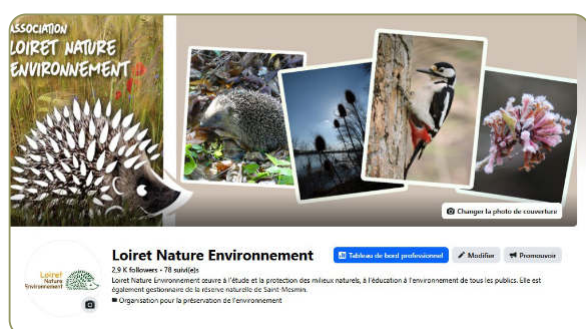
Le site web

Il est en cours de réfection grâce à la ferme de site de notre fédération FNE, **rdv en 2026** pour le découvrir !

Facebook et Instagram

Ces pages permettent de diffuser notre actualité, de partager celle de nos partenaires et d'atteindre un public varié. **2936 personnes sont abonnées (+145 sur 1 an) à Facebook et 222 (+51 sur 1 an) à Instagram.**

<https://www.facebook.com/lne45/>



La lettre d'information

La lettre de Loiret Nature Environnement (10 à 14 pages) est parue à **3 reprises** en 2025.

Elle contient des informations sur l'actualité de l'association et est adressée aux adhérents par voie dématérialisée.

Vous pouvez retrouver nos lettres d'info sur notre site internet :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/nos-publications>



<https://www.instagram.com/loiretnatureenvironnement/>

Les inventaires et expertises biodiversité

Les suivis d'espèces

Le Balbuzard pêcheur

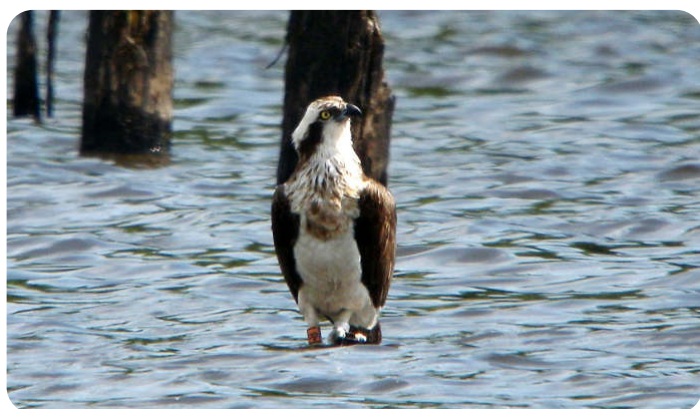
Une reproduction en légère baisse

La petite équipe de bénévoles de LNE a continué à suivre et surveiller **la trentaine de nids connus dans le Loiret**, que ce soit en forêt d'Orléans, en propriétés privées mais aussi sur quelques pylônes.

Comme à son habitude, Panchita est revenue très tôt au Ravoir, elle a été aperçue la première fois le 21 février. Elle a été rejointe dès le lendemain par un mâle non bagué. Son partenaire habituel, 6.A est arrivé plus tard, le 14 mars, mais Panchita avait déjà quitté le Ravoir avec le mâle non bagué. 6.A est alors rejoint le 19 mars par une jeune femelle baguée LB. (née à Chambord en 2021).



Au Ravoir : 6.A © G. Perrodin



Au Ravoir : Jeune femelle LB © G. Perrodin

Le 13 avril a eu lieu la première ponte, mais la couvaison par la femelle a été assez irrégulière, avec de longues périodes hors du nid, ce qui a inquiété les bénévoles en charge du suivi.

© G. Perrodin



Le 26 mai, après 43 jours de couvaison (période étonnamment longue, la durée moyenne étant autour de 37-38 jours), les premières becquées ont été observées. Pourtant les jours suivants, la femelle a quitté le Ravoir. Prédation ? Dérangement ? Mort de la nichée ? Les causes de cet arrêt de la reproduction sont inconnues.

Suite à cet échec, le couple a fréquenté épisodiquement le Ravoir. De belles observations ont tout de même été au rendez-vous avec un couple d'aigle botté qui s'est installé à côté du nid des balbuzards, la reproduction s'est bien déroulée, menant deux jeunes à l'envol.

Après son départ du Ravoir début mars, Panchita est restée introuvable pendant plusieurs semaines. Elle a finalement de nouveau été observée le 5 mai sur le nid « Nemours », un nouveau nid identifié l'année dernière non loin du Ravoir, où elle donnait la becquée à deux poussins. Après six années consécutives de reproduction sur le Ravoir avec 6.A, Panchita a donc cette année, changé ses habitudes. Et pour ce nouveau couple, cette première reproduction a été couronnée de succès en menant 2 jeunes à l'envol.

Ailleurs, dans le Loiret, sur les 25 couples connus qui ont entamé une ponte, 19 se sont reproduits avec succès, menant 40 jeunes à l'envol.



Les deux jeunes de Panchita et du mâle non bagué, nid de Nemours © G. Perrodin

Comme chaque année, des permanences ont été assurées au Ravoir les dimanches et jours fériés. Cette année, avec **860 personnes sensibilisées**, la fréquentation au Ravoir lors des animations a été plus faible que d'habitude. Cette baisse est sans doute en partie due à l'échec de reproduction du couple 6.A-LB.

Les sternes

Enfin une bonne année pour les sternes !

En 2025, le printemps a été bien moins pluvieux que l'année dernière, ce qui a été favorable aux sternes. **Tout au long de la saison, plusieurs passages ont été réalisés par les ornithologues de l'association afin de compter les colonies et de poser des panneaux de prévention** sur les différents sites du Loiret.

Au début de mai, des îlots se découvrant, **de belles colonies se sont installées en métropole d'Orléans** : près de 40 individus de Sterne pierregarin sur l'îlot du Pont Thinat à Saint-Jean-le-Blanc et plus d'une trentaine d'individus de Sterne naine et de Sterne pierregarin au Cabinet vert à Saint-Jean-de-Braye. Le site du Pont Thinat sera finalement abandonné suite à une légère montée des eaux. Des colonies s'installent également sur l'île du Pont de Meung-sur-Loire (Sternes naines et pierregarins), sur le site de l'Ormet à Saint-Gondon (Sternes pierregarins), sur les îles de Bonny-sur-Loire (Sternes pierregarins) puis sur le site en aval du pont SNCF à Saint-Père-sur-Loire (Sternes pierregarins). Au mois de juin, de beaux effectifs sont observés au Cabinet vert (61 couples de Sterne pierregarin et 43 couples de Sterne naine) et sur l'îlot d'Alboeufs (70 couples de Sterne pierregarin).

Cette année, **les sternes ont également occupé des sites moins courants**, deux couples de Sterne naine ont niché dans la réserve naturelle Saint-Mesmin, à Mareau-aux-prés et quelques couples de Sternes naine et

pierregarin se sont reproduits sur le site de Villabé à Guilly et sur l'île de l'Ormet à Nevoy. **Un nouveau site de nidification** a aussi été découvert à Combleux, au niveau de la confluence Loire-Bienne. 25 couples de Sterne naine et deux couples de Sterne pierregarin se sont reproduits sur cet îlot.

Pour 2025, sur les différents sites suivis dans le Loiret, 119 couples de Sterne naine avec plus de 101 poussins et 198 couples de Sterne pierregarin avec 87 poussins ont été comptabilisés.

Ce bilan est nettement supérieur à celui de 2024 (année marquée par de nombreuses crues) et légèrement supérieur à la moyenne des vingt dernières années de comptage.

© J.C. Picard



Le nouvel îlot à sternes à Combleux © R. Hardouin



Le Cabinet vert lors du panneautage par les bénévoles © R. Hardouin

Enquête Chevêche d'Athéna et Petit-duc scops



Deux petits rapaces nocturnes activement recherchés en 2025

La population de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) a fortement régressé dans le Loiret à la fin du XXe siècle.

Deux noyaux stables, soutenus par la pose de nichoirs, étaient jusqu'alors répertoriés dans le centre sud du département et le Gâtinais, ainsi que quelques individus dans des localités de Beauce.

Une étude récente menée sur le sud de l'Île-de-France et la bordure nord du Loiret* a montré que la Chevêche était de retour dans des secteurs d'agriculture intensive où on la considérait disparue.

Afin de préciser cette reconquête, le groupe ornithologique a lancé au début 2025 une enquête ciblée sur la Petite Beauce, la Grande Beauce, le Gâtinais de l'ouest, régions marquées par l'intensité des pratiques agricoles, et la Puisaye et le Berry du Loiret, régions naturelles pour lesquelles on disposait de peu de données récentes.

Cette enquête a été principalement effectuée par des écoutes nocturnes en fin d'hiver et début du printemps.

Plus de 500 points d'écoute réalisés ont conduit à collecter des indices de présence de l'espèce sur la quasi totalité des communes de Petite Beauce et Grande Beauce et le quart des communes du Gâtinais de l'ouest, et malheureusement à constater, malgré une prospection active, l'absence de résultats dans les communes loirétaines de la Puisaye et du Berry.

Ainsi, des données de présence de la Chevêche d'Athéna sur près de 70 nouvelles communes ont été intégrées dans la base Obs'45. Ces résultats confirment la reconquête de territoires où l'espèce n'était que sporadiquement présente au début des années 2000.

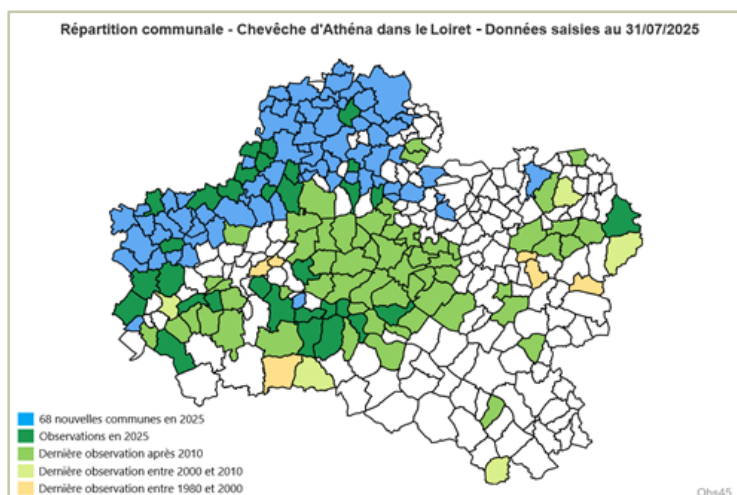
Le franc succès de cette première année de recherche demande à être conforté par la poursuite de l'étude en 2026 sur les communes n'ayant encore pu être prospectées. Un appel est lancé aux personnes qui souhaiteraient se joindre à nous pour collecter de nouvelles données, et ce principalement dans l'Est du département (Gâtinais, Puisaye et Berry), ou simplement nous signaler la présence de la Chevêche d'Athéna dans leur commune.

Le Petit-duc scops (*Otus scops*), autre petit rapace nocturne, n'a jamais été très présent dans le Loiret.

Dans les années 1980/1985 des prospections ciblées avaient permis de qualifier sa présence autour de Pithiviers dans des parcs arborés entourés de vieux murs. Depuis, des mentions très sporadiques ne semblent correspondre qu'à des individus erratiques.

Le Petit-duc scops est actuellement nicheur, en petits effectifs, dans les départements du Cher et de l'Indre.

Ainsi le groupe ornithologique s'est également focalisé sur cette espèce en tentant de la repérer par son chant. Plus de 220 points ont fait l'objet d'écoutes nocturnes entre mai et août avec des résultats bien souvent négatifs. Toutefois, le Petit-duc scops a été entendu dans deux localités de la partie ouest de la Beauce et, dans les deux cas, à au minimum deux reprises dans un intervalle de temps allant de 28 à 45 jours entre le 10 juillet et le 24 août, ce qui pourrait caractériser **la probabilité d'une nidification.**



*R. Baradez, D. Sénécal (2024). La Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) est-elle en train de conquérir les déserts agricoles ?
Ornithos 31-5 : 264-275.

Les suivis ornithologiques STOC et SHOC

© J.C. Picard



Suivi SHOC (Suivi Hivernant des Oiseaux Communs)

Nos observateurs « SHOCkeurs » ont suivi leur carré en réalisant un premier passage en décembre 2024 et un second en janvier 2025.

74 espèces ont été observées avec de beaux effectifs : 2972 pigeons ramiers, 2497 étourneaux, 401 Vanneaux huppés et 413 Chardonnerets élégants. **Au total, plus de 10 000 individus ont été observés, ce qui est remarquable !**

Suivi STOC, de plus en plus d'espèces observées au fil des années !

Le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) est un **programme participatif de suivi des oiseaux**, coordonné par la LPO, qui a lieu **chaque année** sur des sites fixes que l'on appelle « carrés ». Ce suivi dans le temps est précieux car il permet d'évaluer les variations des populations d'oiseaux nicheurs en France.

En 2025, 16 carrés ont été suivis sur les 18 carrés actuels.

Chaque carré, de 2x2km, est tiré aléatoirement à proximité de la commune de l'observateur. Dix points d'écoute sont ensuite positionnés par l'observateur de façon à recouvrir un maximum d'habitats différents. **Trois passages** sont réalisés pendant la période de

reproduction des oiseaux au printemps. Le 1^{er} passage en mars (dit précoce) a été mis en place récemment afin d'analyser l'évolution de la phénologie des oiseaux, liée au changement climatique.

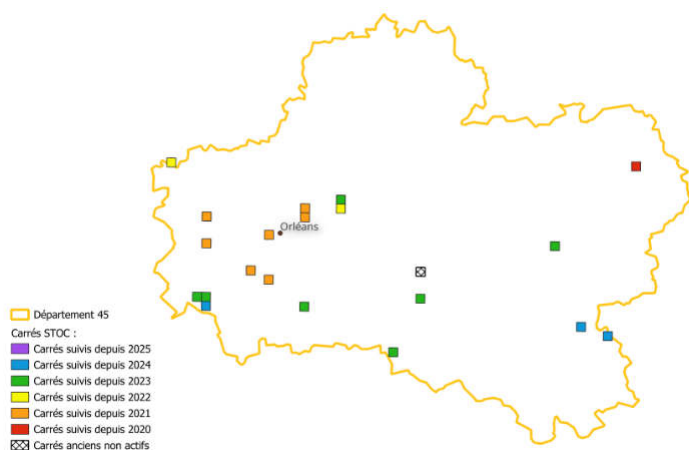
Le nombre d'espèces observées continue d'augmenter d'année en année avec en 2025 un total de **108 espèces** (105 en 2024, 101 en 2023, 91 en 2022 et 92 en 2021). Cette augmentation est notamment due au passage précoce en mars, pratiqué de plus en plus par les observateurs.

Parmi ces nouvelles espèces, nous comptons la **Cisticole des joncs** qui a été observée treize fois dans 4 carrés différents. Cette espèce s'est installée très récemment dans le département et ses effectifs sont en très forte augmentation. C'est une espèce sédentaire très sensible aux hivers froids, elle bénéficie du réchauffement climatique.

La **Grive Litorne** et le **Pluvier doré** sont également des nouvelles espèces contactées. Elles sont hivernantes dans le Loiret et ont été observées au début du mois de mars, lors du passage précoce.

Parmi les 10 nouvelles espèces observées en 2024, six ont été revues cette année. Notamment l'Elanion blanc, observé de nouveau à Escrinelles et la Locustelle tachetée observée sur deux autres carrés à Chanteau et Ouzouer-sur-Trézée (observé en 2024 à Lailly-en-Val). D'autres espèces, absentes en 2024, ont été recontactées cette année, notamment le **Bruant des roseaux** et le **Pic cendré**.

À contrario, certaines espèces recensées les années précédentes n'ont plus été revues en 2025. C'est notamment le cas du **Pouillot siffleur**, passereau exclusivement forestier en très forte régression dans le département et en France (-68% depuis 1989 selon Vigienature). Cet oiseau était observé chaque année depuis 2021.



Le Pélobate brun

Le suivi de la population dans le Loiret

En 2025, les mâles de pélobate brun se sont fait entendre dès le 24 mars, les chants se sont poursuivis tout le mois d'avril. Au cours de ce mois, les pélobates ont été détectés sur 12 mares différentes du site suivi à Lailly-en-Val, pour un total de **76 mâles chanteurs entendus. Un record depuis le début du suivi en 2011 !**

Le début des chants a aussi signé le démarrage du tout nouveau **programme de renforcement de population des pélobates loirétains**. Avec ce programme porté par la Fondation Beauval Nature, c'est un nouveau chapitre qui s'ouvre sur la préservation des dernières populations de pélobates de notre région.

Ce renforcement consiste à effectuer un transfert d'individus d'une **mare source**, où l'espèce est présente et où elle s'y reproduit déjà depuis plusieurs années, à une **mare d'accueil sur le même site**, où l'espèce n'est pas encore présente mais qui possède des caractéristiques favorables. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan Régional d'Action (PRA) et est le fruit de plusieurs années de réflexion entre les différents acteurs intervenant dans le Loiret et d'experts indépendants.

Le but de ce programme est d'augmenter le territoire de répartition de la population loirétaine, et d'accélérer le processus naturel de dispersion, afin de permettre à l'espèce d'affronter les défis à venir comme la raréfaction et les dégradations des zones humides notamment dues au dérèglement climatique.



Ponte de Pélobate - 31 mars 25 © K.Billard

Le transfert consiste à prélever entre un quart et un



tiers d'une ponte et à les installer dans des cages de grossissement situées dans les mares d'accueil. Le prélèvement d'une partie de ponte permet de transférer un grand nombre d'individus comparé à la translocation de têtards voire d'adultes.

Les **déplacements de trois fragments de pontes** ont été effectués peu de temps après leur découverte entre fin mars et mi-avril.



Cage de transfert des têtards, mare d'accueil © K.Billard

Les têtards restent dans les cages durant les premières semaines de leur développement à l'abri des prédateurs. Ils sont régulièrement nourris puis relâchés librement dans la mare dès qu'ils font quelques cm de longueur, entre mi-mai et début juin.

Ainsi, suite aux déplacements en avril de 3 fragments de pontes de mares donneuses dans des mares receveuses, il a été possible de relâcher, en juin, **188 têtards dans deux mares offrant des conditions favorables à leur développement**.

Les effets de la translocation ne seront connus que dans 2 ou 3 ans, avec les premières reproductions naturelles dans ces mares, le temps que les pélobates ainsi déplacés atteignent leur maturité sexuelle.

Ce programme a fait l'objet d'une demande d'autorisation de déplacement avec, au préalable, un **avis positif du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature)**.

Le suivi s'est ensuite poursuivi en juin avec l'inventaire des têtards, pour confirmer la reproduction effective de l'espèce. **Des têtards ont ainsi été observés dans 5 mares**, un chiffre conforme à la moyenne des années précédentes. Au vu de ces résultats, l'année 2025 peut être considérée comme **une bonne année pour la reproduction du Pélobate brun**.

Batrachoduc de Lailly-en-Val : premier bilan après un an de suivi

Chaque année, la fréquentation routière cause la mort de milliers d'amphibiens, notamment lors de leurs migrations printanières. Les routes deviennent alors des barrières infranchissables, menaçant la survie de nombreuses espèces comme le Pélodrome brun, dont la population régionale est en danger.

Pour protéger cette espèce emblématique, **un dispositif innovant pour limiter la mortalité routière a été installé fin 2024 avec** quatre tunnels de franchissement aménagés sous la départementale 19 grâce à un financement du Fonds vert et du CD45. Afin d'évaluer l'efficacité de ces passages, huit caméras photographiques ont été installées à l'entrée des tunnels pour identifier les espèces les utilisant.

Après 12 mois de suivi, le bilan de ces passages à faune est encourageant avec des premiers résultats prometteurs.

Une trentaine d'espèces différentes ont été observées empruntant ces tunnels. Parmi elles, **six espèces d'amphibiens**, dont des espèces communes comme le Crapaud commun (*Bufo* sp.) et les grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.), mais aussi des espèces plus rares telles que le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*). Ces observations confirment l'efficacité du dispositif pour faciliter le franchissement des routes par ces animaux.



Crapaud

Mais les tunnels ne profitent pas qu'aux amphibiens : des reptiles comme le Lézard à deux raies (*Lacerta*

bilineata) et la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), ainsi que des mustélidés tels que la Martre (*Martes* sp.), la Belette (*Mustela erminea*) et le Blaireau (*Meles meles*), ont également été filmés.



Blaireau

D'autres mammifères, comme des micromammifères, le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), ou encore le Renard roux (*Vulpes vulpes*), utilisent aussi régulièrement ces passages.



Chouette effraie

Cependant, un mystère persiste car malgré la preuve en images que ces tunnels fonctionnent, y compris pour les amphibiens, **aucun Pélodrome brun n'y a encore été observé**. Cette absence soulève des questions sur les habitudes de déplacement de cette espèce décidément bien difficiles à cerner et pourrait orienter les prochaines actions de conservation.

Les inventaires des ZNIEFF



Les ZNIEFF ou Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique sont des espaces naturels dont l'état de conservation est plutôt remarquable et qui abritent des espèces devenues rares (dont certaines protégées). Des inventaires naturalistes y sont menés régulièrement (au moins tous les 12 ans) afin de suivre l'évolution de la biodiversité à l'échelle locale et nationale. Les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire.

Deux types de ZNIEFF sont identifiées : les type I, généralement de petite taille, correspondant à des espaces remarquables ; et les type II, de plusieurs dizaines d'hectares, correspondant à des zones fonctionnelles d'un point de vue écologique (massifs forestiers, vallée, Loire, ensemble d'étangs, ...). **Dans le Loiret, il existe 155 ZNIEFF de type I et 20 ZNIEFF de type II.**

Chaque année, notre association, en lien avec la DREAL Centre-Val de Loire et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, **actualise les données des ZNIEFF existantes et propose également de nouveaux zonages**. Ce travail consiste notamment à rechercher les espèces déjà connues mais également à en rechercher de nouvelles (amphibiens, plantes et insectes principalement).

En 2025, **les salariés et plusieurs bénévoles** ont ainsi actualisé les données de plus de 15 ZNIEFF de type I : pelouses sèches dans le Malesherbois et la Beauce, étangs et mares en forêt d'Orléans, ou encore des marais humides et bois anciens dans le Gâtinais.



Pelouse sèche dans le Malesherbois © N.Déjean.

Ainsi en **forêt d'Orléans**, des stations d'Arnica des montagnes (*Arnica montana*), plante en danger critique d'extinction, ont été retrouvées dans des pare-feux humides, le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et le Damier de la succise (*Erythraea aurinia*) y ont été également découverts. Ce reptile et ce papillon sont menacés d'extinction en région.

Dans le **Malesherbois**, plusieurs plantes de pelouses sèches ont été retrouvées après parfois plus de 15 ans d'absence de prospection. C'est le cas de l'**Anémone pulsatile** (*Pulsatilla vulgaris*), protégée en région, de rosiers sauvages rares (*Rosa agrestis* et *Rosa micrantha*), ou encore de la Raiponce orbiculaire (*Phyteuma orbiculare*).

Ces inventaires permettent aussi de compléter les listes avec des inventaires papillons et orthoptères. On peut citer notamment le Zygène de la Petite coronille (*Zygaena fausta*) et le Mercure (*Arethusana arethusa*), deux papillons en danger d'extinction.

Néanmoins, l'étude de ces ZNIEFF montre souvent des dégradations de milieux : assèchement, fermeture des pelouses sèches par les ligneux, voire parfois mise en culture et défrichage. Ces espaces restent rares et fragiles.

De nouveaux sites ont également été étudiés dans le Loiret pour la création de ZNIEFF. En particulier, un **bois marécageux situé sur la commune de Griselles** et caractérisé notamment par la présence d'une grande station de Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), protégée en région et menacée d'extinction, accompagnée d'espèces déterminantes ZNIEFF de milieux humides : Grande prêle (*Equisetum telmateia*), Cirse des marais (*Cirsium oleraceum*), Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*), Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), etc.

Autant de découvertes ou redécouvertes précieuses pour notre biodiversité loirétaine.

Les inventaires de la biodiversité communale



Chaque année depuis 15 ans, notre association est largement investie dans la réalisation des Inventaires de Biodiversité Communale (IBC).

Depuis le lancement du programme, nous avons pu ainsi travailler avec plus d'une quarantaine de communes sur un triple objectif : améliorer les connaissances naturalistes au sein d'une commune ; sensibiliser le grand public au patrimoine naturel local ; et accompagner la municipalité dans la préservation à son échelle, de la biodiversité voire améliorer ses capacités d'accueil.

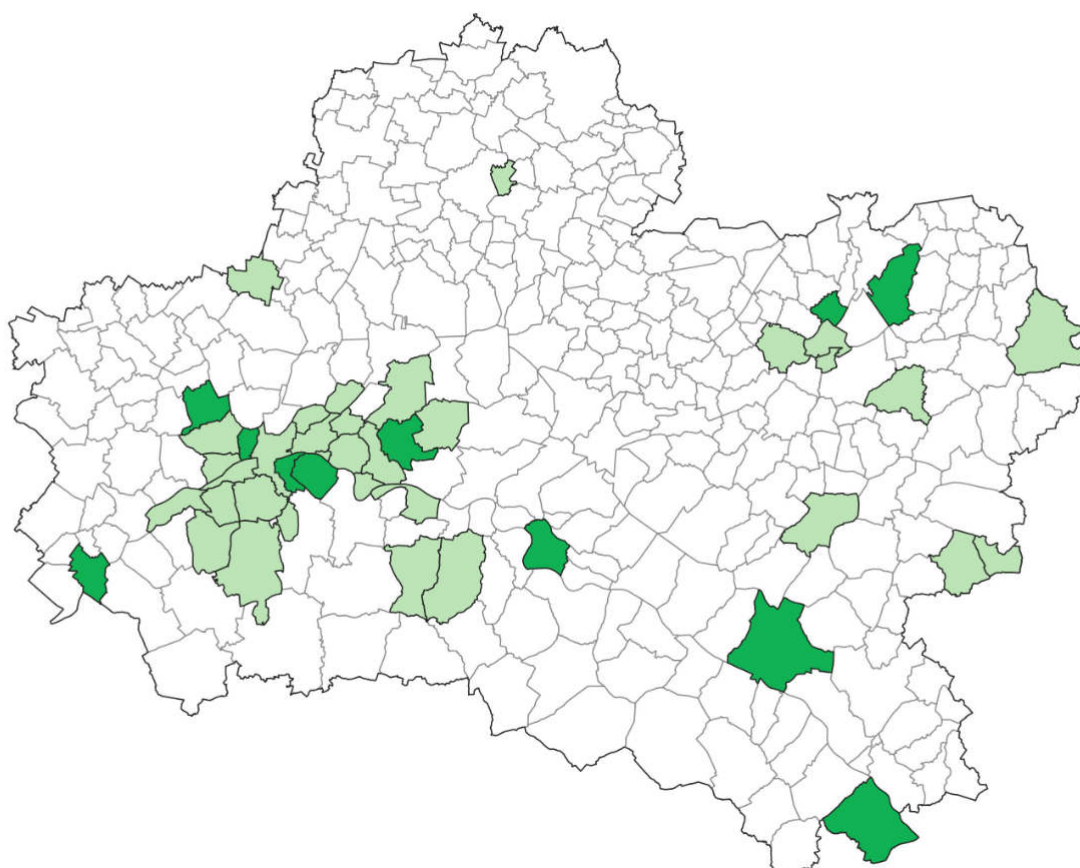
L'IBC se déroule sur deux années, la première est consacrée principalement aux inventaires naturalistes. La flore, l'avifaune, l'herpétofaune, l'entomofaune

(papillons et libellules) et les chiroptères sont étudiés sur des sites choisis conjointement avec la commune concernée. Suite à ces diagnostics, en deuxième année, des préconisations de gestion sont proposées et co-construites avec les services techniques et les élus.

En 2025, nous avons travaillé sur 11 IBC.

Des inventaires ont été menés sur les communes d'Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Donnery, Beaugency, Gien, Griselles, Cepoy, Saint-Denis-en-Val, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Benoît-sur-Loire et Beaulieu-sur-Loire.

Communes engagées dans un IBC/ABC en 2025



Les inventaires de Biodiversité Communale sont, très souvent, l'occasion de faire de belles observations.

C'est le cas, par exemple, de la découverte du Zygène du sainfoin (*Zygaena carniolica*) sur la commune de **Cepoy**, à proximité des bermes autoroutières. Il s'agit d'un papillon dont les populations sont très morcelées dans le Loiret (une connue dans la vallée de la Juine et une autre vers la forêt de Bucy-Saint-Liphard). Sa présence dans le Gâtinais est une première à notre connaissance et indique que les bords d'autoroute, avec une gestion adéquate, peuvent être des corridors pour ces espèces.

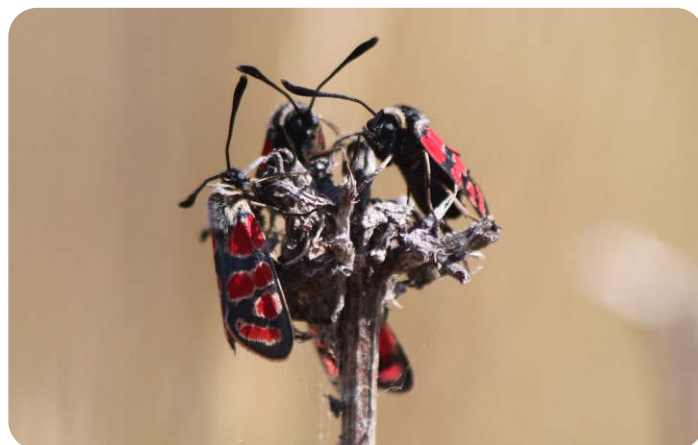
Dans le Gâtinais également, dans un bois marécageux de **Griselles** sur les bords de la Cléry, une grande station de Fougère des marais (*Thelypteris palustris*) a été mise en évidence. Cette fougère, protégée en région, fréquente les bois très marécageux, milieux de plus en plus rares dans notre département.



Fougère des marais - Griselles © N.Déjean

A **Saint-Benoît-sur-Loire**, une petite station de Pulicaire commune (*Pulicaria vulgaris*) a été observée sur les berges d'un étang. Bien que cette plante s'observe régulièrement sur les grèves de Loire, sa présence ailleurs dans le val est beaucoup plus exceptionnelle.

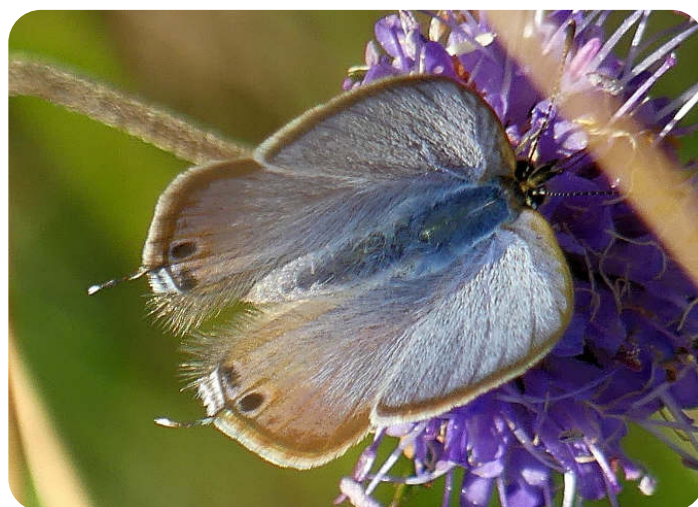
Sur la commune de **Beaugency**, l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été réobservé dans l'ensemble du réseau hydrographique qui passe dans le centre-ville. Cette libellule protégée se reproduit notamment dans les herbiers aquatiques présents un peu partout dans les cours d'eau de la ville, preuve d'une bonne qualité de l'eau.



Rassemblement de Zygènes du sainfoin sur une plante sèche © N.Déjean.

A **Beaulieu-sur-Loire**, outre la colonie de Guêpier d'Europe bien connue, les premières prospections ont permis la découverte du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) dans une petite dépression humide. Cette observation témoigne que l'espèce est encore présente dans le Pays Fort malgré nos recherches infructueuses des deux années précédentes... !

Enfin, les inventaires sur la **métropole d'Orléans**, même s'ils ont été moins riches en découvertes d'espèces rares, montrent une biodiversité diversifiée. On note des espèces plus méridionales qui profitent des noyaux urbains de chaleur pour s'installer. C'est le cas, par exemple, de l'Azuré porte-queue (*Lampides boeticus*).



Azuré port-queue © N.Déjean.

Objectif MARES



La politique nationale peut avoir des impacts sur l'ensemble des activités et cela a été particulièrement le cas pour le programme Objectif MARES. Financé par les Fonds verts (via la DREAL Centre-Val de Loire), les accords de financement ont été octroyés très tardivement, au cours de l'été 2025.

L'année 2025 a ainsi été orientée sur le **suivi des mares réhabilitées** jusqu'à présent et la poursuite de travaux sur des mares déjà restaurées en partie.

Les mares de Bou, Amilly et Marigny-les-Usages qui avaient bénéficié de travaux en 2024 ont montré des signes encourageants avec le retour de certaines espèces de libellules et des observations de pontes d'amphibiens.

La présence d'insectes prédateurs est le signe du bon fonctionnement d'une mare avec la présence de suffisamment de proies. Des plantes aquatiques sont de retour également, occupant de petites surfaces

pour le moment, elles restent indispensables comme nourriture et zones de refuge et de pontes pour les animaux.

Les mares restaurées les années précédentes se portent bien également avec la présence d'amphibiens comme **les tritons à Griselles, l'Alyte accoucheur à Dadonville ou le Triton palmé à Saint-Jean-de-la-Ruelle.**

Durant l'automne, un chantier participatif, regroupant une **quinzaine de bénévoles** et riverains, a poursuivi la restauration d'une mare à Amilly. En une matinée, environ 20 m³ de massettes ont été arrachées et exportées. Ces plantes, bien qu'utiles dans la préservation de la qualité de l'eau, ont tendance à coloniser l'ensemble de la zone en eau et participent à la création de vase et au comblement de ces points d'eau de fort intérêt.



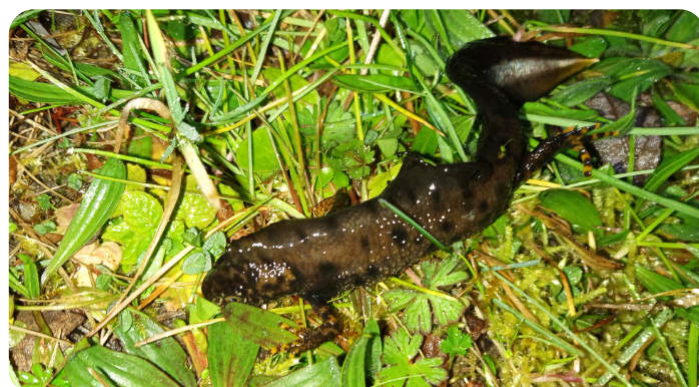
Arrachage massettes Amilly © N.Déjean



Chantier mare-Marigny-les-Usages © N.Déjean



Fin chantier mare-Amilly © N.Déjean



Triton crêté © K.Billard

Un toit pour la biodiversité

Partenariat avec les bailleurs sociaux

En 2025, nous avons suivi de nouveaux bâtiments dans le cadre de nos partenariats avec **Valloire Habitat (11 sites)** et **Logem Loiret (5 sites)**. Le bailleur **3F** nous a également confié le suivi de deux résidences, à Orléans et Montargis. Enfin, nous avons également travaillé avec les Résidences de l'Orléanais, Scaldis et Pierres et Lumières.

Notre accompagnement s'inscrit dans le programme « **Un toit pour la biodiversité** » lancé par France Nature Environnement Centre-Val de Loire. Un ornithologue et un chiroptérologue interviennent en amont des travaux de rénovation pour identifier les potentiels nids d'**Hirondelle de fenêtre**, de **Martinet noir** et gîtes de **chauves-souris**.

En fonction des enjeux identifiés, le bailleur peut ensuite mieux anticiper le déroulement des travaux afin de ne pas détruire les nids et gîtes pendant leur période de fréquentation.

Sur les sites diagnostiqués avant travaux en 2025, 4 présentaient des enjeux sur la faune du bâti : 3 sites avec des colonies d'**Hirondelle de fenêtre** (à Pithiviers, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Jargeau) et un avec des couples de **Martinet noir** à Château-Renard. Il n'y avait pas d'enjeux chauves-souris cette année, bien que des colonies soient présentes à proximité des bâtiments étudiés.

Pour les bâtiments à enjeux, nous accompagnons les bailleurs pour identifier des mesures compensatoires et



adapter le **calendrier des travaux** : les travaux sur les bâtiments concernés sont programmés en dehors de la période de nidification et l'installation de nichoirs artificiels est prévue sur les nouvelles façades, avant le retour de migration des oiseaux.

En 2025, nous avons par exemple été contactés en urgence par un bailleur qui avait commencé la destruction d'une résidence, située boulevard de Dunkerque à Orléans **avec des nids de Martinet noir sous la toiture**.

Les travaux ont été immédiatement arrêtés et l'ornithologue de l'association s'est rendue sur place. Un nid au moins était occupé dans un des bâtiments concernés par la démolition, et beaucoup de couples de Martinet noir nichaient dans des bâtiments à proximité.

Nous avons également **suivi les mesures compensatoires** d'Hirondelle de fenêtre mises en place les années précédentes. Il s'agissait essentiellement du suivi des nichoirs artificiels installés sur la résidence « Les chaussées » de Logem Loiret à Beaugency et de la tour à hirondelles installée à Patay, suite à la démolition de la résidence « Platevin » de Valloire Habitat. Pour ces deux suivis, le constat est, pour l'instant, similaire, les hirondelles ont tendance à reconstruire leur nid naturel plutôt que d'habiter les structures artificielles.



Nids d'hirondelles sur la résidence Grandes Ecoles à Jargeau
© V. Verschelde



Tour à hirondelles installée à Patay © V. Verschelde

Partenariat avec les communes

Le programme « **Un toit pour la biodiversité** » a permis le suivi de **deux bâtiments communaux à Fleury-les-Aubrais**.

Ce programme, porté par FNE Centre-Val de Loire, vise à accompagner les collectivités dans leurs travaux de rénovation de bâtiments communaux afin de préserver la biodiversité qui habite le bâti, notamment les **chauves-souris**, l'**Hirondelle de fenêtre** et le **Martinet noir**.

Cette année le suivi avant travaux concernait la Résidence Ambroise Croizat (maison de retraite) et l'annexe de l'école Ferragu sur lesquelles des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sont prévus.

L'ornithologue et le chiroptérologue de l'association ainsi que des bénévoles ont prospecté les bâtiments communaux afin de confirmer la potentielle présence de ces espèces protégées. Pour les chauves-souris et le Martinet noir, l'identification est délicate car ces espèces nichent dans des petites anfractuosités du bâti.

Aucun enjeu n'a été identifié sur ces bâtiments lors des passages, mais une petite colonie de Pipistrelle commune est présente sur un autre bâtiment de l'école Ferragu, non concerné par les travaux. Nous avons tout de même recommandé à la commune la pose

de gîtes à chauves-souris sur les bâtiments pour favoriser l'implantation de colonies.

Afin de sensibiliser les enfants sur ce sujet, un atelier de construction de ces gîtes avec le centre de loisirs a été réalisé par notre animateur.



Atelier nichoirs © Fleury-les-Aubrais

Nos autres suivis

Suivis de zones humides

Suivis sur les bords du Cens

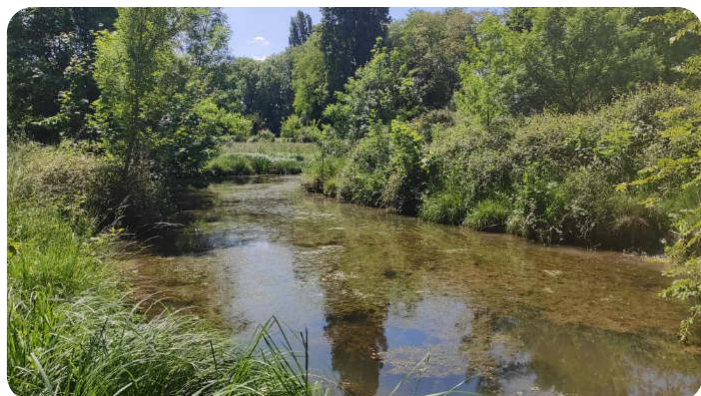
Afin de limiter les inondations et de restaurer la biodiversité, le Syndicat Mixte de la Bionne et du Cens (SIBCCA) restaure les cours d'eau et des zones humides sur son territoire. Deux d'entre elles, sur les bords du Cens (Pont-aux-Moines à Mardié et Prairies du Bourg à Donnery), ont été réhabilitées ces dernières années avec notamment un retrait de peupliers et un retalutage des berges.



Transect flore dans une vieille peupleraie de Donnery © N.Déjean

Restauration de la zone humide du Quillard

Le SIBCCA (Syndicat Mixte de la Bionne et du Cens) nous a également confié, en 2025, la mise à jour du diagnostic écologique des prairies humides du Quillard, déjà réalisé par l'association il y a plus de 10 ans.



Mare des prairies du Quillard © N.Déjean

Afin d'évaluer l'efficacité de ces travaux, le SIBCCA a confié à notre association des suivis écologiques basés sur la flore et les odonates (libellules). Ce suivi sera réalisé dès cette année et jusqu'en 2030. Il est basé sur les indicateurs LigérO développé par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.

Ces indicateurs renseigneront au fil des années si les zones restaurées évoluent bien vers des prairies de plus en plus humides.

La flore sera étudiée sur des placettes étalées sur des transects. Toutes les espèces seront déterminées et leur abondance par placette sera relevée. A chaque espèce est attribuée une note liée à ses préférences en humidité.

Un calcul par placette et par transect donne ainsi une note moyenne correspondant à un degré d'humidité de la zone étudiée. La comparaison des notes avant et après travaux permettra ainsi d'estimer si le secteur restauré a gagné en humidité.

Le suivi des Odonates se base quant à lui sur la recherche des imagos pour identifier leur comportement et leur autochtonie. La présence de jeunes immatures sur la parcelle traduit que le site permet le développement larvaire de l'espèce et est donc fonctionnel pour cette libellule. Là également les résultats sont donnés sous forme de notes qui seront comparées d'une année à l'autre.

Le SIBCCA prévoit de poursuivre les travaux de restauration déjà engagés pour notamment améliorer la zone d'expansion de crue de la Bionne et la restauration des mares présentes.

Notre étude est nécessaire pour notamment **retrouver les espèces patrimoniales inventoriées il y a quelques années**. Les différentes prospections réalisées cette année ont ainsi permis de confirmer et cartographier précisément les **herbiers aquatiques de plantes rares** : *Zannichellia palustris* et *Ranunculus trichophyllus*.

Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) connu en 2014 n'a lui malheureusement pas été retrouvé. Néanmoins, cette donnée reste prise en compte et justifie notamment l'absence de travaux sur la berge où il était connu.

Les inventaires ont, en outre, permis de mettre en évidence la présence d'un herbier de jussie (*Ludwigia grandiflora*) dont l'arrachage a pu être réalisé.

Suivis en partenariat avec des entreprises

Suivis écologiques des carrières

Depuis de nombreuses années, Loiret Nature Environnement suit la biodiversité de plusieurs carrières du département (sablères en bordure de Loire notamment).

Ces inventaires ont pour objectif de mieux connaître la richesse spécifique de ces milieux particuliers, d'observer comment les espèces colonisent des zones mises à nu, mais également d'adapter les modalités d'extraction avec les carrières pour limiter les impacts de l'exploitation sur certaines espèces.

C'est ainsi que **les suivis d'Hirondelles de rivage** et la colonisation des fronts de taille permettent d'adapter les calendriers d'intervention. Le **Silène de France** (*Silene gallica*), plante disparue du Loiret et redécouverte en 2016 à Sully-sur-Loire, est de retour en grand nombre avec plus de 500 pieds suite à un défrichement. La station a été balisée avec les carrières et sera préservée de l'extraction.

Le **Grillon des marais** (*Pteronemobius heydenii*), connu dans un fossé d'une carrière, a colonisé une roselière adjacente ainsi que l'ensemble des berges des étangs de la carrière.

Partenariat avec Suez : zones refuges pour la biodiversité

Depuis 2021, notre association étudie régulièrement la faune et la flore de quelques bassins d'orage et de sites de potabilisation de l'eau au sein de la métropole d'Orléans.

Ces sites sont gérés par SUEZ (filiale SERA pour les bassins d'orage et filiale AQUALIGE pour les sites de potabilisation).

En 2025, ce partenariat a été reformalisé avec la signature de conventions de partenariat avec SUEZ portant sur des inventaires à mener sur une **dizaine de sites d'Orléans, Mardié, Ormes, Chanteau, Marigny-les-Usages, Saint-Denis-en-Val et Chécy**.

Ces inventaires sont menés avec le Laboratoire d'Eco-Entomologie, partenaire local pour l'étude des insectes.

Nos recherches conjointes confirment **l'intérêt de ces espaces pour la biodiversité environnante** qui y trouvent refuge et nourriture. Certains oiseaux agricoles (Bruant jaune, Linotte mélodieuse) viennent en

Ces inventaires et suivis répondent également aux obligations des carrières, citées dans les arrêtés préfectoraux accordés pour l'exploitation.

Notre association accompagne enfin les carrières sur la remise en état des sites après exploitation en conseillant les exploitants sur la création de mares (pour les amphibiens, insectes aquatiques et plantes aquatiques notamment), les plantations d'arbres, la préservation de haies, la restauration de prairies humides, etc.



Silène de France © N. Déjean

effet se réfugier dans les quelques fourrés existants ; les bassins en eau sont, eux, importants pour les amphibiens dont l'Alyte accoucheur par exemple.

Ces diagnostics sont accompagnés par des préconisations de gestion afin de préserver le patrimoine naturel existant et améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité : plantation d'arbres et arbustes, développement des massifs arbustifs, amélioration de la perméabilité des clôtures (passages à hérissons notamment), installation de nichoirs à Faucon crécerelle et de gîtes à chauves-souris, gestion des espèces exotiques envahissantes, création d'abris pour la petite faune (reptiles, insectes et amphibiens), instauration d'une gestion différenciée avec fauche tardive par secteur.

Ces évolutions de gestion ont été validées en fin d'année avec Orléans Métropole, propriétaire des sites et les premières actions de plantation ont eu lieu avec le lycée horticole de la Mouillère cet hiver.

La base de données Obs'45

Le bilan 2025

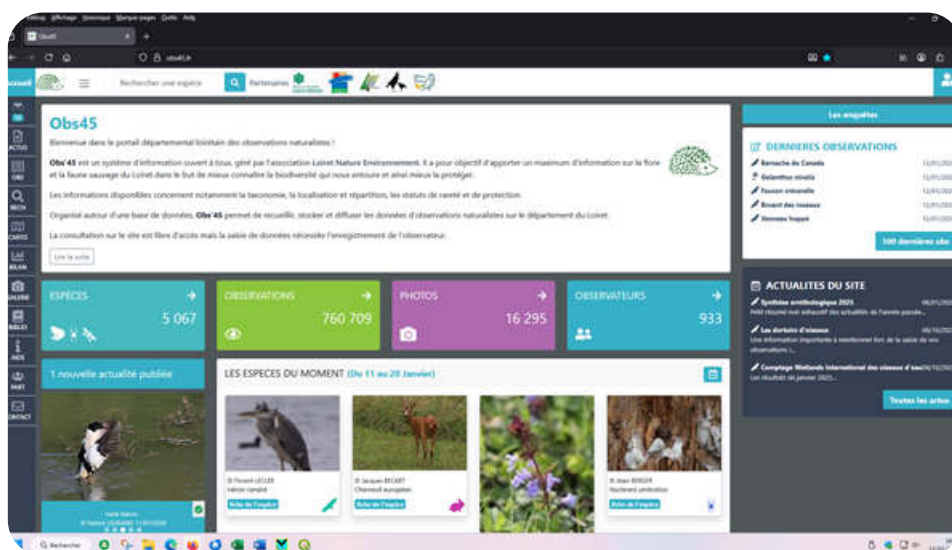
Cela fait désormais **cinq ans qu'Obs'45, notre base de données en ligne, est opérationnelle**. L'année 2025, qui vient de s'achever, confirme une fois de plus l'engouement des naturalistes loirétains pour cet outil collaboratif. Avec plus de **65 000 données collectées** en 2025, couvrant **plus de 2 300 espèces**, la base atteint désormais le chiffre impressionnant de **760 000 observations (+ 100 000 en un an) !**

Les oiseaux conservent leur place de leader pour la quatrième année consécutive, avec **38 000 données** saisies en 2025. Les plantes arrivent en deuxième position avec **17 000 observations**, suivies des papillons, qui enregistrent une belle progression avec **3 000 données**. Ces chiffres sont en hausse par rapport

à 2024, et montrent un intérêt grandissant pour la biodiversité locale.

Le nombre d'observateurs ne cesse d'augmenter : **933 naturalistes (+100 en un an)** sont désormais inscrits sur Obs'45, preuve **d'une communauté toujours plus active**. Autre signe encourageant : le nombre de photos associées aux observations a lui aussi explosé, dépassant les **16 000 clichés**. Cependant, de nombreuses espèces restent encore sans illustration. Alors, à vos appareils photo pour combler ces lacunes !

Un **immense merci** à tous les observateurs et aux validateurs, qui font vivre cette base au quotidien.



La Tarente de Maurétanie : une espèce émergente dans le Loiret

Ce petit gecko nocturne est présent habituellement sur le pourtour méditerranéen. Sa répartition semble évoluée et s'étendre de plus en plus vers le Nord de la France notamment dans les grandes villes. Dans le Loiret, on compte au moins une **dizaine d'observations** de cette espèce, dont la grande majorité a été faite en 2025 (source Obs'45). Plusieurs questions restent en suspens, quelle est la répartition réelle de l'espèce dans le département ? Quels sont ses effectifs ? Est-ce que l'espèce se reproduit chez nous ? Ou bien les individus observés sont-ils uniquement des individus égarés comme passagers clandestins des vacanciers ! Cette implantation dans les grandes villes n'est-elle pas favorisée par le réchauffement climatique et les îlots de chaleur urbains ?

Pour le moment, il semblerait que le gecko n'induit pas d'effet néfaste sur la biodiversité locale et notamment envers le Lézard des murailles dont il occupe pourtant les mêmes habitats.

La saisie de ses observations permettra de suivre la progression de cette espèce dans le Loiret.

Tarente de Maurétanie
© Wikimedia Commons



La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin



Les suivis de milieux naturels prioritaires

La **forêt alluviale**, qui abrite une riche biodiversité, dépend directement de la disponibilité en eau. Afin de recueillir des éléments précis sur l'évolution des boisements et leur état de conservation, l'équipe de la réserve a mis en œuvre en 2025 un protocole de suivi, le PSDRF (**Protocole de Suivi Dendrologique des Réserves Forestières**). **44 placettes** ont ainsi été réparties dans la réserve naturelle et ses abords et ont fait l'objet de mesures des arbres vivants, morts, debout ou au sol. Pour 19 d'entre-elles, situées à la Pointe de Courpain, il s'agissait de remesures, car le protocole a été appliqué pour la 4^e fois depuis 1994 ! Avec l'aide de Frédéric DAMON, stagiaire de Licence pro « Forêt » et de bénévoles, **plus de 1000 arbres** ont été mesurés ! Les premiers résultats confirment les

en bon état de conservation. Plus près de l'eau, dans la saulaie-peupleraie, les Peupliers noirs dominent très largement (75% du volume de bois mesuré), mais l'Erable negundo, espèce invasive, se développe très largement en sous-bois (près de la moitié du nombre d'arbres mesurés !). Cela montre la **fragilité de cet habitat**, avec des Peupliers noirs peu nombreux mais de grosse taille, alors que les Erables negundo sont omniprésents.

Les analyses seront à approfondir dans les mois qui viennent, car ces données, essentielles dans le contexte de changement climatique, apportent des éléments objectifs et chiffrés pour décrire les phénomènes et dresser des perspectives sur les évolutions en cours pour les boisements de la réserve.



suivi de la forêt alluviale © D. Hemeray

tendances observées ces dernières années : dans les secteurs situés à des niveaux topographiques élevés par rapport à la Loire, se développent Chênes pédonculés, Frênes et Ormes, essences qui représentent environ 75% des arbres mesurés, **signe d'un habitat**

Les **pelouses et prairies sur sable** sont identifiées comme un des habitats prioritaires de la réserve naturelle, car elles abritent une faune et une flore spécifiques. Bien que le substrat soit essentiellement minéral, la dynamique végétale y est forte. Il est donc indispensable d'y effectuer régulièrement des **travaux d'entretien** pour éviter la fermeture des milieux. Sur la commune de Mareau-aux-Prés, au lieu-dit Port-Mallet, un partenariat a pu être développé avec le **Pôle Loire de la DDT du Loiret** pour mécaniser l'entretien. Une prairie a été broyée et une seconde a pu être nettement élargie, grâce à la coupe de l'ourlet de ronces qui colonisaient peu à peu cette zone à Corynéphore blanchâtre (petite graminée typique des pelouses sur sable).

Dans le cadre d'un partenariat avec **Réseau de Transport d'Electricité (RTE)**, et un **financement de l'Etat** en 2025 via le **Fonds Vert**, la



végétation sous les lignes électriques de la Pointe de Courpain a été broyée, ramassée et exportée en sous-bois, pour éviter l'enrichissement du milieu. Cette technique permet de favoriser la Gagée des Prés, espèce patrimoniale sensible à la concurrence, ainsi que les insectes des milieux sableux.

Une **étude des criquets et des sauterelles** menée sur 11 sites de la réserve, là encore avec le soutien du **Fonds Vert**, a permis d'inventorier 30 espèces d'Orthoptères, dont 25 à la Pointe de Courpain. Cela



Broyage avec export des prairies de la Pointe de Courpain © T. Vaisy



Inventaire piscicole © T. Vaisy



Gomphocère roux © D. Hemeray

témoigne de la richesse entomologique du site et nous apporte de précieuses indications sur la **dynamique de la végétation**, car la présence ou l'absence de certaines espèces est directement liée à la densité de ligneux, à la présence de zones de sable nu...

Le plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle a également pour objectif de relever **des indicateurs de bon état du milieu aquatique**, dans la Loire ou le Loiret.

Un **inventaire piscicole** a été réalisé en octobre avec les agents de la Fédération de pêche du Loiret et l'Office Français de la Biodiversité. 100 points ont été échantillonnés sur un linéaire d'un kilomètre, pour rechercher les poissons dans une grande diversité d'habitats (herbiers, zones profondes, radiers, secteurs

de résurgences...). Plus de 1500 individus de 20 espèces différentes ont été prélevés, mesurés, pesés, puis relâchés. Un indice est calculé, permettant de classer ce tronçon de Loire dans la catégorie « **bonne qualité** » au regard de la faune piscicole.



Le **suivi des libellules patrimoniales** est inscrit dans le Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates. Mis en œuvre depuis une dizaine d'années dans la réserve naturelle, il consiste à collecter les exuvies (mues) des libellules de la famille des Gomphidés. Avec le **soutien financier de la DREAL** et de la **Région Centre-Val de Loire**, 4 passages ont été réalisés dans de bonnes conditions, mais les résultats sont une nouvelle fois décevants pour les espèces ciblées : 5 exuvies de Gomphe serpent in et aucune de Gomphe à pattes jaunes. Cette tendance est générale sur le Bassin de la Loire, ce qui incite à poursuivre ces relevés dans la durée.

4775 données représentant 937 espèces ont été saisies dans la base Obs'45 en 2025, dont 20% ont été apportées grâce aux naturalistes amateurs. Une centaine de nouvelles espèces vient enrichir la connaissance de la biodiversité de la réserve naturelle, dont un tiers d'insectes et un tiers d'araignées. D'autres espèces ont été revues, comme La **Bréphode ligérienne** (*Boudinotiana touranginii*), petit papillon inféodé au Saule pourpre, qui n'avait été pas été revu depuis

2012, ou le **Lézard des souches**, espèce faisant l'objet d'un Plan Régional d'Actions, dont la dernière observation remontait à 2014.

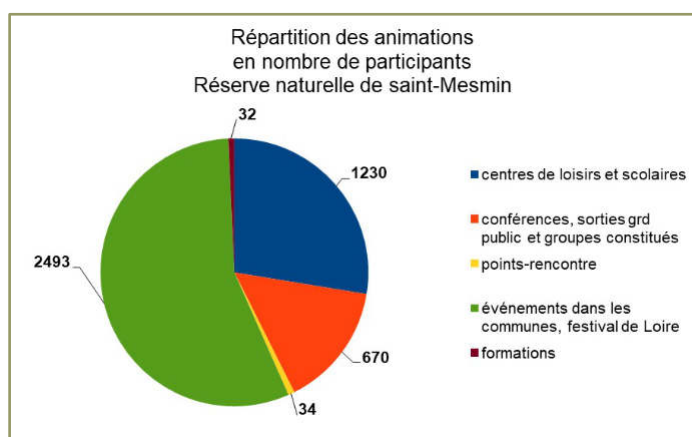
En parallèle, le transfert des données de l'ancienne base de la réserve (SERENA) vers Obs'45 se poursuit, avec l'ajout de nombreux groupes taxonomiques, dont les oiseaux, soit plus de 20 000 données importées !



Femelle Lézard des Souches © E. Sansault

Des animations pour tous les publics

L'année 2025 a été particulièrement riche en animations, avec **122 demi-journées** et **près de 4500 personnes sensibilisées**.



Stand Festival de Loire © D. Hemeray

1230 enfants et jeunes de la maternelle à l'Université ont été sensibilisés en 2025. Avec 26% du nombre total d'enfants accueillis à la réserve (contre 16,8% en 2024), **la part des collégiens a nettement augmenté en 2025**. Le soutien financier du **Conseil Départemental du Loiret** permet d'offrir la gratuité de ces animations.

Le **Festival de Loire**, avec le **soutien financier de la ville d'Orléans**, a été un temps fort, comme lors de chaque édition : 2000 personnes ont été accueillies sur le stand en 5 jours, dont près de 200 scolaires. Les stands, animations ou conférences dans les communes de la réserve naturelle, pour les 24h de la Biodiversité ou pour des événements locaux, renforcent les liens avec la population et contribuent à une meilleure communication sur les actions menées dans la réserve naturelle.

A cette occasion, un **poster** permettant au public de jouer avec la faune de la réserve a été créé et présenté sur les différents stands.

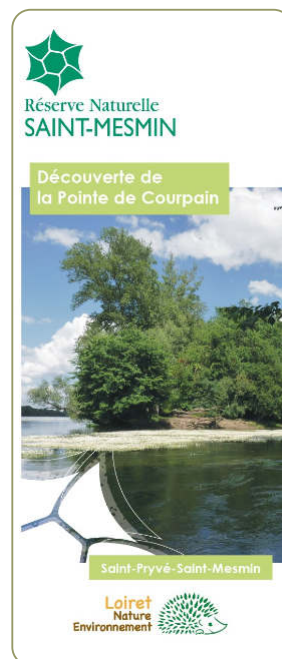


26 sorties ont été proposées dans l'**agenda de LNE**, permettant de sensibiliser 458 personnes. Animée par un mycologue du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, la sortie de découverte des champignons, une première sur ce thème, a été un réel succès. En complément des traditionnelles sorties (oiseaux, plantes, sorties crépusculaires), l'**appui de spécialistes** a permis de proposer des sorties de découverte des chauves-souris, des araignées ou des insectes.

L'équipe de la réserve naturelle a été sollicitée pour l'animation de sorties crépusculaires pour le personnel de la Préfecture, ou celui de la Direction Départementale de la Protection des Populations. 6 demi-journées de formation ont également été

organisées pour le personnel de RTE ou l'entreprise Goueffon élagage.

Un **dépliant sur la Pointe de Courpain** a été publié et diffusé aux acteurs locaux sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Il doit permettre au public de mieux comprendre les enjeux de protection sur ce site très fréquenté.

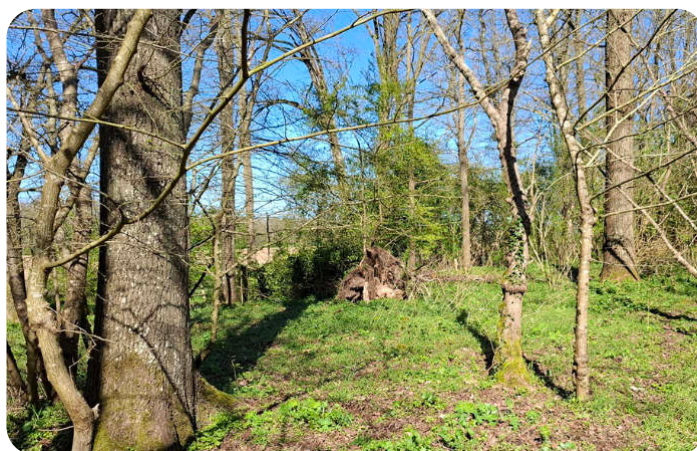


Des partenariats pour une meilleure gestion des milieux naturels

En 2007, l'année suivant la création de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, un **périmètre de protection** avait été institué. Sorte de zone tampon entre le cœur de la réserve naturelle et des secteurs plus anthropisés, le périmètre de protection est soumis à l'approbation des communes. Dans un contexte de tension à l'époque, seules deux des six communes du territoire avaient approuvé ce classement.

Près de 20 ans après, le contexte a évolué et les liens avec les collectivités sont réguliers et plus apaisés. C'est pourquoi, dans le cadre du plan de gestion 2023-2032 et avec l'appui des services de l'Etat, une **démarche d'extension du périmètre de protection de la réserve** a été engagée en 2025 : définition des contours géographiques, étude foncière, rédaction d'un dossier transmis aux communes, rencontre des élus et premières délibérations des conseils municipaux. La procédure se poursuivra pour aboutir à un classement par arrêté préfectoral d'ici la fin de l'année 2026.

Pour mettre en œuvre des actions de gestion (débroussaillage, lutte contre les espèces invasives...), il est impératif d'avoir l'autorisation des propriétaires, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans le périmètre de protection de la réserve, composé pour moitié de propriétés privées. Dans le prolongement des actions menées avec la commune de Mareau-aux-Prés, Loiret Nature Environnement a signé une **convention**



Chênaie intégrée au projet de périmètre de protection à Chaingy
© D. Hemeray

tripartite avec la commune et l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental), établissement chargé d'acquérir des parcelles pour le compte de la commune.

33 parcelles pour une surface de 6,5 ha ont ainsi été confiées à LNE par convention, dont une part importante située dans le périmètre de protection (4,5 ha). Des actions de broyage et des chantiers de débroussaillage ont pu être réalisés dès l'automne 2025 sur les secteurs prioritaires. Ce partenariat se poursuivra en 2026.

Nos missions de police de la nature

Les canicules précoces (dès la fin juin) et une météo plus clémente qu'en 2024 ont favorisé une **fréquentation accrue** de certains secteurs de la réserve naturelle. Ainsi, les bords du Loiret et la Pointe de Courpain concentrent **45% du total des infractions constatées** en 2025. Comme chaque années, des **tournées de surveillance** ont été réalisées (en journée, en soirée, le week-end...), par les agents commissionnés de la réserve naturelle.. **5 opérations interservices** ont été



Garde en tournée de surveillance © D. Hemeray

programmées, avec les agents des polices municipales des communes de la réserve, les agents de l'OFB ou les gardes pêches de la Fédération départementale.

Les **stages citoyenneté-environnement**, à destination de primo-délinquants ayant commis une infraction à l'environnement de faible gravité, se sont poursuivis, en partenariat avec la Cour d'Appel d'Orléans, France Nature Environnement Centre-Val de Loire et l'OFB. Trois sessions mêlant rappels de la réglementation, enjeux de biodiversité et cas pratiques sur le terrain, ont permis d'échanger et de sensibiliser 28 personnes. Le respect de la réglementation n'est possible qu'avec une signalétique claire. C'est pour cela qu'en lien avec la Fédération Départementale de Canoë Kayak et l'appui technique et financier de Cofiroute, **deux grands panneaux** vont être implantés sur le pont de l'A71, après de nombreux échanges et la signature d'une convention fin 2025. Cette signalétique matérialisera l'entrée de la réserve naturelle pour les usagers de la Loire et facilitera le travail des agents de terrain lors des tournées de surveillance.

Des bénévoles dynamiques

Le bilan des actions réalisées pour la réserve naturelle ne serait pas aussi complet sans l'**aide précieuse des bénévoles**. 18 journées ont été consacrées aux relevés de terrain pour le suivi de la forêt alluviale. Les 12 chantiers nature organisés en 2025 ont représenté 117 demi-journées de bénévolat, mobilisant 29 personnes différentes, pour des tâches variées : entretien de sentier, débroussaillage et ratissage de prairie, ouverture paysagère...

Une aide nous a aussi été apportée pour des inventaires botaniques ou mycologiques, pour le baguage des oiseaux dans l'annexe hydraulique de la Croix de Micy, pour des sorties en canoë pour le suivi de l'Hydrocotyle fausse-renoncule, qui colonise le Loiret, mais aussi au bureau pour de la saisie de données, de la relecture de documents, pour de petits ou gros bricolages, lors de réunions ou sur des stands pour représenter l'équipe de la réserve. Au total, **836**

heures de bénévolat ont été comptabilisées, pour l'aide aux actions menées pour la réserve naturelle. Un **très grand merci à toutes et à tous** pour cet investissement et ce soutien, toujours dans la bonne humeur !



Chantier d'entretien d'une pelouse sur sable © T. Vaisiy

Les projets "Développement Durable"

Objectif Climat 2030

Accompagnement des communes



L'association travaille depuis fin 2017 avec notre réseau associatif régional France Nature Environnement Centre-Val de Loire, pour **accompagner les collectivités volontaires dans l'élaboration de leur stratégie d'adaptation au changement climatique.**

C'est le programme d'accompagnement des communes "Objectif Climat 2030".

L'approche privilégiée dans ce projet, pour faire face au changement climatique, est **la préservation de la ressource en eau.**

Après une phase d'état des lieux, **des plans d'actions** sont co-construits avec les communes pour agir sur la **désimperméabilisation** des sols, la **végétalisation des villes** et les **économies d'eau.**

Une **charte d'engagement** de réalisation des actions Objectif Climat 2030 est signée par les communes à l'issue de la **période d'accompagnement de 2 ans.**

En 2025, nous avons terminé l'accompagnement de St-Jean-le-Blanc et St-Denis-en-Val et démarré celui de la commune de Tigy (14e commune du Loiret à s'engager avec nous).

Le travail sera notamment axé sur la création d'un îlot de fraîcheur dans la cour de l'école élémentaire, avant de réaliser un état des lieux des vulnérabilités de la commune et de définir un plan d'adaptation en début d'année 2026.

Urbanisme et santé

En 2025, notre association a démarré **un accompagnement « Objectif Climat 2030 »** à l'échelle du **quartier prioritaire du Plateau à Chalette-sur-Loing et Montargis, dans le cadre de la politique de la ville (QPV)**, en ouvrant cette action sur **l'urbanisme favorable à la santé.**

En effet, **l'aménagement de nos villes influence directement notre qualité de vie et notre santé.** Un urbanisme favorable à la santé, c'est donc un urbanisme qui encourage les mobilités actives (marche, vélo) et l'exercice physique au quotidien, qui préserve la place de la nature en ville et valorise les services rendus par la nature, qui limite les nuisances sonores et la pollution, et qui favorise le lien social par des espaces conviviaux.

Ces actions permettent d'avoir **une influence sur 80% des facteurs déterminants pour vivre en bonne santé** (source : OMS, 2010).

Dans un contexte de changement climatique, ces enjeux deviennent encore plus cruciaux.

Les vagues de chaleur, de plus en plus fréquentes, touchent en priorité les habitants des quartiers urbains

denses, souvent moins bien équipés en espaces verts et en lieux de fraîcheur. C'est pourquoi notre association s'engage dans un projet d'adaptation au changement climatique sur un quartier prioritaire de la politique de la ville.

L'objectif : réfléchir, avec les habitants et les partenaires locaux, à des aménagements qui améliorent à la fois le cadre de vie et la santé de tous. Ce projet illustre une conviction : penser la ville de demain, c'est **penser une ville plus saine, plus résiliente et plus solidaire.**

Pour ce projet, nous bénéficions de **nombreux partenaires**, avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé et de la Fondation de France (dans le cadre de son collectif « Se préparer et répondre aux crises et catastrophes » pour réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées et favoriser leur résilience), mais aussi l'engagement des villes de Chalette-sur-Loing et Montargis, de l'Agglomération Montargoise et rives du Loing.

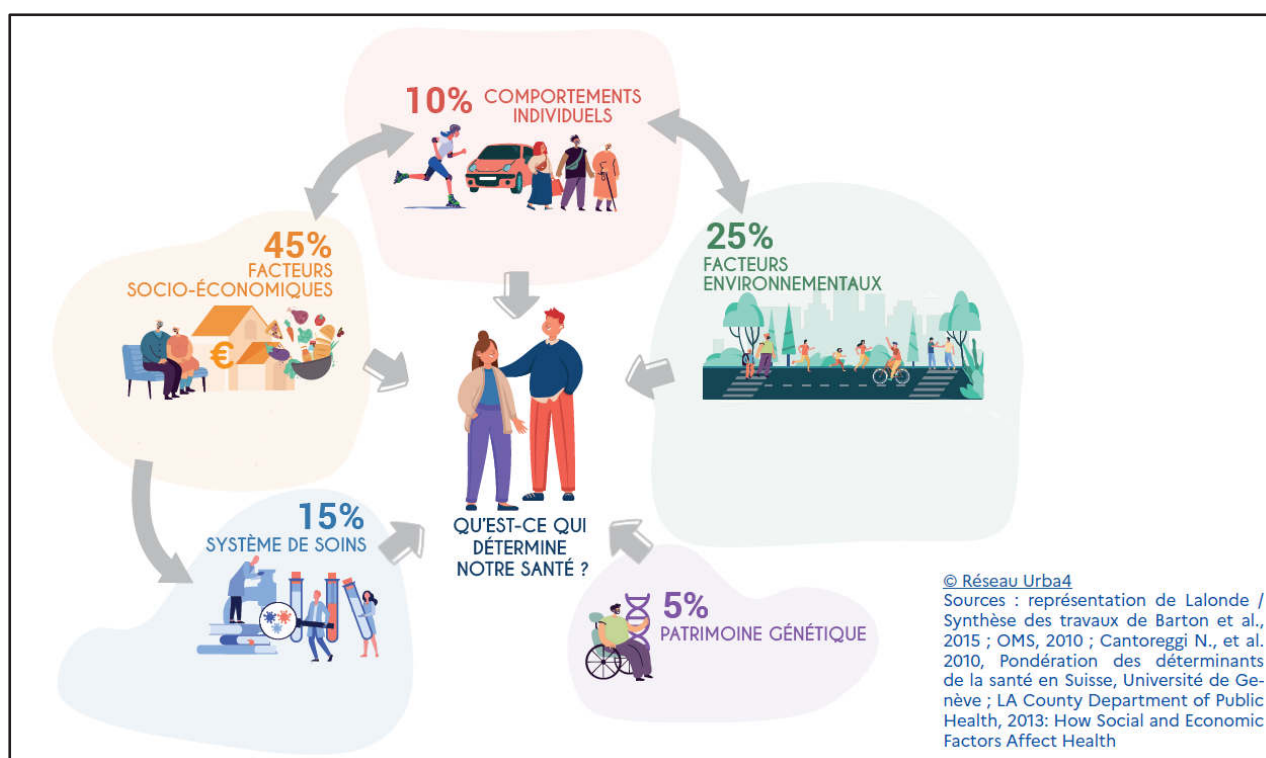
Nous aurons aussi l'occasion d'associer d'autres **acteurs du territoire** comme le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Gâtinais Montargois qui pilote le Plan Climat et le Contrat local de santé, l'association locale PIMMS

médiation pour l'animation sociale, l'Union Sociale de l'Habitat et les bailleurs sociaux du territoire (Valloire, Logem Loiret et 3F), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Loiret et le syndicat de rivière l'EPAGE du Loing.

Nos actions porteront sur la réalisation d'un diagnostic avec préconisation d'actions et accompagnement à leur mise en oeuvre (création d'îlots de fraîcheur, végétalisation urbaine, désimperméabilisation des sols, gestion intégrée de l'eau pluviale, réduction de l'exposition au risque inondation...), des actions de

sensibilisation à destination du jeune et grand public (écoles et centre social), des agents techniques et des espaces verts des communes et des bailleurs sociaux, ainsi que des professionnels de santé.

Ce projet est aussi l'occasion d'amorcer une réflexion sur la suite du programme « Objectif Climat 2030 », pour aller plus loin et viser des actions devant être encore plus ambitieuses pour faire face aux évolutions climatiques des décennies à venir. **Objectif Climat 2050 ?**



Bienvenue dans mon jardin au naturel



Cette année, notre évènement "Bienvenue dans mon jardin au naturel" n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté. Malgré l'ouverture de **29 jardins** sur tout le département, nous n'avons accueilli qu'environ **600 visiteurs** (moitié moins qu'en 2024). Un **bilan très en deçà des éditions précédentes**, forcément décevant et qui nous questionne sur la communication autour de ces enjeux alors que nous fêtons, en 2025, la **15^e édition**.

Face à cette fréquentation réduite, l'association a décidé de ne pas reconduire l'évènement en 2026. Toutefois, rien n'est arrêté : nous pourrions essayer de lui redonner un nouveau souffle en 2027.

Le thème de cette année portait sur un sujet de santé publique émergeant : la lutte contre les gîtes larvaires du moustique tigre. Ce moustique est particulièrement vorace et peut essayer de vous piquer tout au long de la journée ! C'est aussi un **potentiel vecteur de maladies**, puisqu'il peut transmettre la dengue, le chikungunya, ou le Zika, des cas autochtones sont attestés en Métropole. Le changement climatique facilite sa progression vers le nord sur le territoire national en raison du radoucissement des hivers. Après son arrivée dans le sud de la France en 2004, il a fini par s'installer dans le Loiret dès 2022. Il semble affectionner préférentiellement les zones urbaines où les gîtes larvaires peuvent être nombreux, grâce aux réseaux d'eau pluviale pas toujours entretenus.



Jardin de D. Foucault-Orléans © LNE

Dans les jardins et à la maison, chacun peut agir avec des gestes simples :

- Vider les seaux ou arrosoirs où l'eau de pluie stagne et renouveler l'eau des coupelles des pots de fleurs régulièrement.
- Couvrir les récupérateurs d'eau avec un couvercle ou une moustiquaire fine.
- Entretenir les gouttières et regards pour éviter les eaux stagnantes.
- Favoriser la biodiversité (mares naturelles, accueil des oiseaux et chauves-souris chez soi) pour favoriser ses prédateurs.

Ces actions, à la portée de tous, contribueront à limiter sa prolifération.

Même sans l'évènement en 2026, nous continuerons à promouvoir les pratiques de jardinage au naturel et les gestes citoyens pour préserver la santé et l'environnement.



Jardin de Rolande-Darvoy © LNE

Mobilisation citoyenne et transition

Les défis citoyens

Les défis citoyens sont des outils de mobilisation citoyenne, de sensibilisation, d'éducation et d'expérimentation pour l'adoption de comportements compatibles avec un mode de vie soutenable. La région Centre-Val de Loire s'est engagée dans cette démarche et a lancé les « Défis citoyens pour le climat ». Plusieurs thématiques sont possibles et dans le Loiret notre association accompagne les participants intéressés sur 3 défis : le défi Energie mené depuis 11 ans dans le département, le défi Objectif Zéro Déchet mené depuis 5 ans et le défi Alimentation encadré en région par le Graine Centre-Val de Loire.

Défi Déchet

Sur la fin d'année 2025, le défi « Objectif zéro déchet » s'est déroulé sur la commune d'Ingré. Les habitants ont été invités à peser leurs déchets et à participer à différents ateliers afin de réduire la taille de leurs poubelles. Ainsi ce sont quatre ateliers et un temps de clôture qui ont eu lieu proposant diverses solutions pour réduire les déchets produits au sein des foyers. Des interventions sur le tri des déchets, les courses zéro déchet, le gaspillage alimentaire, la confection de produits d'entretien et d'hygiène maison, ont permis de parler différents moments du quotidien où la réduction des déchets est possible. Ces animations sont des temps d'échange, de conseils et de pratique afin d'expérimenter concrètement le zéro déchet et de le rendre facilement applicable chez soi. Malgré une participation très faible, les participants se sont montrés intéressés et assidus.

Défi Energie

En décembre, l'association l'ECOLivetaine a accueilli la nouvelle édition du défi Energie. Sur cette période hivernale, une quinzaine de personnes ont été accompagnées afin d'aider leurs foyers à faire des économies d'énergie. En tout, 4 ateliers ont eu lieu sur les mois de décembre et janvier. Ces temps d'échange ont permis d'aborder l'énergie grâce à différents grands axes se centrant autour du logement. Les activités proposées traitent à la fois des éco gestes dont la mise en œuvre est souvent assez simple mais également de sujets plus complexes tels que l'isolation et le chauffage des bâtiments. L'objectif final pour ces participants est de réduire leur consommation énergétique par rapport aux années précédentes mais également de pouvoir se situer par rapports aux moyennes nationales. La consommation d'énergie des Français et celle de nos appareils a été abordée lors des deux premiers temps d'échange. Les deux restants

étaient consacrés aux éco gestes et aux petits travaux que l'on peut mettre en place chez soi afin de faire diminuer sa consommation énergétique.

Défi Alimentation

Animé par l'association pour la troisième année, ce défi a pour objectif sensibiliser le grand public à l'impact de notre alimentation sur la santé et sur l'environnement. Cette année ce sont les PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne et Beauce Gâtinais en Pithiverais qui ont proposé ces interventions à destination des habitants de leur territoire. Chacun a bénéficié d'un événement de lancement afin de faire connaître le défi, de cinq ateliers traitant de différentes notions autour de l'alimentation et d'un atelier de clôture permettant de rassembler tous les participants. Ainsi, ces derniers ont permis, entre autres, de découvrir les producteurs autour de chez eux, d'apprendre la saisonnalité des aliments, de comprendre l'impact de notre alimentation sur la ressource en eau, de découvrir comment cuisiner plus de légumineuses... Au final, 40 personnes sont venues à une ou plusieurs des animations. Afin de favoriser l'évolution de leurs habitudes alimentaires, il était demandé aux participants de se donner un objectif à la fin de chaque atelier, de l'écrire sur une carte postale qui leur était ensuite envoyée.



Visite ferme Malassis © C.Kosciolek

Ecole en transition



Pour 2025, trois nouveaux établissements se sont également engagés dans cette démarche "Ecole en transition" : l'école de **Baccon** pour un projet autour de la végétation et de l'accueil de la biodiversité dans l'enceinte de l'école, l'école de **Saint-Hilaire-les-Andréis**, autour d'un projet de relance du jardin pédagogique, et l'école de **Semoy**, qui veut repenser la cour existante dans une logique d'adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de notre projet, nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation et d'accompagnement des établissements scolaires pour les aider à mieux anticiper les enjeux du changement climatique avec **des propositions d'aménagement pour créer des îlots de fraîcheur dans leurs cours d'écoles**.

Nos interventions ont aussi pris la forme d'ateliers pédagogiques pour permettre aux élèves de mieux comprendre les causes et les conséquences du changement climatique (ateliers "ma ville en 2030", fresque du climat junior, Inventons nos vies bas carbone junior, éc-eau citoyens), ou pour participer concrètement à la végétalisation de leurs écoles avec des chantiers pédagogiques de plantation (micro-forêts, plantes grimpantes).

Au-delà de l'aménagement, ces projets constituent aussi des supports éducatifs concrets pour sensibiliser les enfants au changement climatique et les rendre acteurs de la transition.



Fresque du climat junior © C. Kosciolk

La consultation sur l'eau

Afin d'élaborer le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) pour les années 2028 à 2033, les comités de bassin réunissant les représentants des collectivités locales et de l'Etat, des industriels, des agriculteurs, des associations... à l'échelle d'un grand bassin hydrographique, ont mené une consultation afin de recueillir l'avis du public pour **identifier ensemble les défis à relever sur les principaux enjeux relatifs à la gestion de l'eau** : la qualité de l'eau, la préservation des milieux aquatiques, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la santé publique, le risque inondation, le partage de la ressource...

À partir de documents réalisés par les comités des deux bassins concernant les enjeux et les pistes d'action, mis à la disposition du public et portant sur des questions importantes des territoires, **notre association a rédigé des avis pour répondre à ces consultations sur le bassin Loire-Bretagne et le bassin Seine-Normandie.**

Le département du Loiret se trouve à cheval sur 2 bassins : **Loire-Bretagne** pour le sud et l'ouest du département (Loire, Dhuy-Loiret, Mauves, Conie...) et **Seine-Normandie** pour le nord et l'est du Loiret -bassins du Loing et de l'Essonne).

Sur chacun des deux bassins, les enjeux sont différents et les réponses identifiées varient : un texte globalement ambitieux et relativement complet dans son diagnostic comme dans ses orientations sur Loire-Bretagne, des propositions plus concrètes et techniques avec une approche ciblée et pertinente côté Seine-Normandie.

Cependant, il reste essentiel que cette planification soit accompagnée d'une réelle capacité d'évaluation afin de garantir l'efficacité des actions engagées, et que l'ambition affichée ne demeure pas que symbolique. Il est aussi important de **s'assurer que les pistes d'action identifiées soient accompagnées de moyens et d'un programme de sensibilisation renforcé.**

Dans le cadre de cette consultation, LNE a aussi décidé d'organiser deux jurys citoyens : un à Orléans pour définir des avis pour le bassin Loire-Bretagne, un à Chalette-sur-Loing pour les enjeux du bassin Seine-Normandie.

Un jury citoyen est une assemblée temporaire réunie pour orienter certaines décisions politiques. Le but est de renforcer la participation citoyenne dans les processus



politiques et/ou d'éclairer la prise de décision dans des situations complexes en consultant un échantillon de la population.

Deux panels ont ainsi été réunis 4 fois entre février et mai 2025, formés sur les enjeux de l'eau via des ateliers en utilisant des outils d'animation (fresque de l'eau, fleuve grandeur nature) et des présentations sur la politique de l'eau en France, sur la restauration de cours d'eau, sur l'impact du changement climatique sur la ressource eau ainsi que sur le risque inondation.

Des moments d'échanges et de débats très riches ont aussi eu lieu, pour que chacun expose ses préoccupations, partage ses envies et propose des solutions pour améliorer la protection de la ressource eau et la protection des populations face au risque d'inondation.

Un avis collectif a ensuite été rédigé à partir de la richesse de ces échanges, avec l'attente de les voir pris en compte pour modifier ou compléter les orientations identifiées par les comités de bassin pour élaborer le plan de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondation.

Les avis de l'association et des jurys citoyens ont été présentés lors de restitutions organisées le vendredi 16 mai à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à la Maison des Associations de Chalette-sur-Loing. Ils sont consultables sur notre site internet : [https:// www.loiret-nature-environnement.org/qui sommes-nous/l-association/s-informer](https://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer)



Restitution de l'avis de LNE et du jury citoyen d'Orléans devant le Directeur-Adjoint de l'Agence de l'eau et le Président de la commission planification du Comité de Bassin Loire-Bretagne © LNE

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Les animations en milieu scolaire



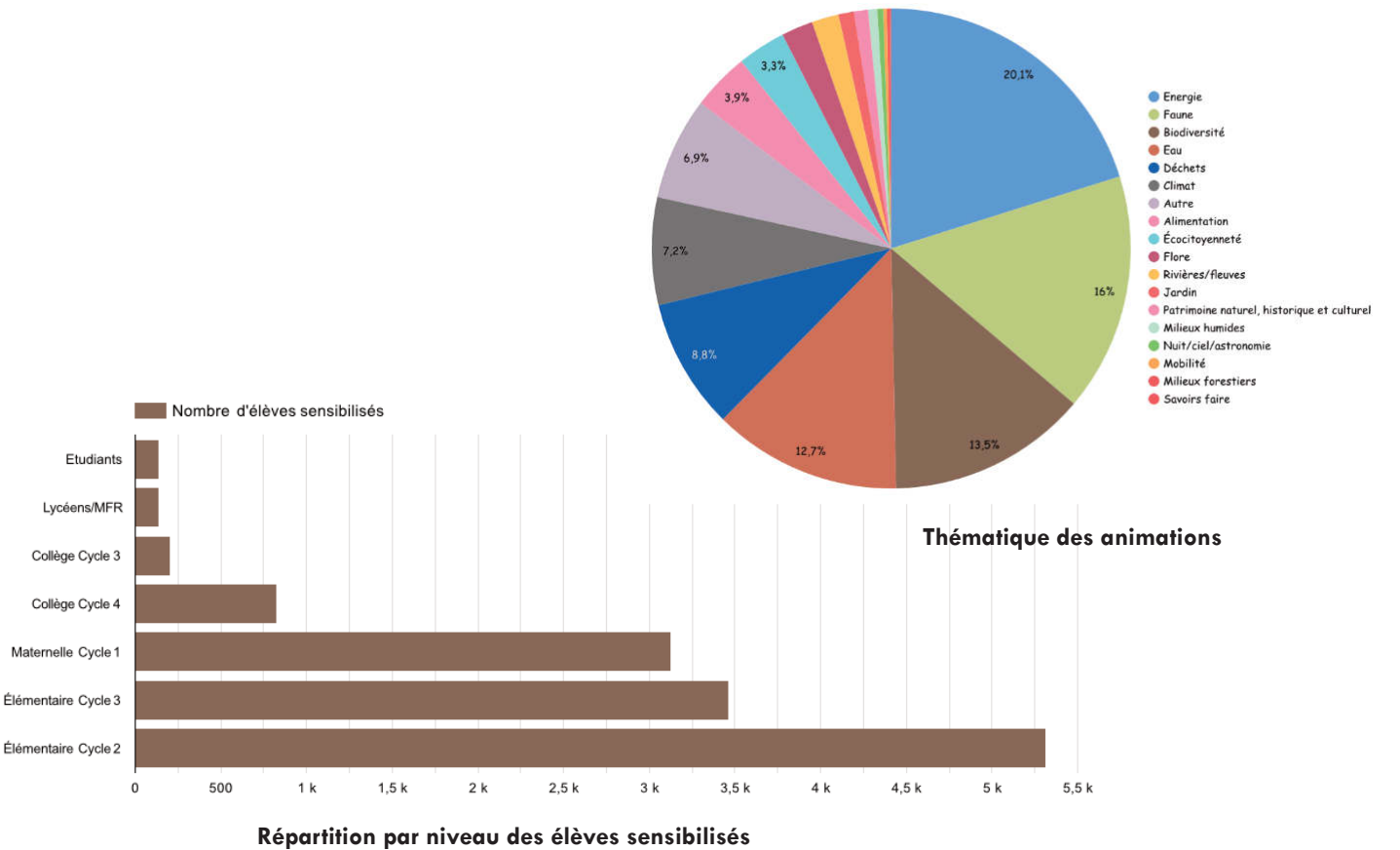
L'éducation à l'environnement et au développement durable - de la maternelle au lycée, ainsi qu'en centres de loisirs plus ponctuellement - est assurée sur l'ensemble du département par notre équipe de trois animateurs professionnels.

Partenaire agréé par l'Éducation Nationale, Loiret Nature Environnement est aussi adhérente du GRAINE Centre-Val de Loire et signataire du référentiel

régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire pour le jeune public.

Sur l'année 2025 ce sont plus de 13 000 participants qui ont été sensibilisés sur l'ensemble des thématiques naturalistes (y compris sur la réserve naturelle) et environnementalistes : biodiversité, écocitoyenneté, déchets, eau, air, alimentation et changement climatique.

Année	NB interventions	NB participants
2025	575	13208
2024	397	8914
2023	398	9081
2022	259	5457



Le programme Ecopousse



Le nouveau programme Ecopousse, anciennement Watty, a été animé par l'association en 2025 pour la 2^{ème} année. Il s'agit d'un programme de sensibilisation à la transition écologique créé en 2013 par EcoCO2 et destiné aux élèves de la maternelle au CM2.

Le Pays Loire-Beauce a de nouveau souhaité proposer aux écoles de son territoire ces animations. Ainsi, trois ateliers avec des thématiques différentes ont été réalisés dans chacune des 60 classes engagées sur l'année scolaire 2024-2025.

Chaque intervention, d'une durée d'1h à 1h30, se déroule en classe entière et est rythmée par des petits jeux en groupe.

L'objectif de ces ateliers est d'enseigner des écogestes aux enfants ainsi que certains enjeux liés à la transition écologique.

Les thèmes tels que l'eau, les déchets, l'énergie, l'éclairage et les écogestes sont abordés et adaptés à chaque tranche d'âge. Afin d'enrichir les ateliers, deux nouvelles thématiques ont été ajoutées, l'alimentation durable et la biodiversité.

Tous ces temps d'échange ont permis de sensibiliser 4200 élèves. Certains de ces enfants bénéficiaient du programme pour la deuxième fois.

En septembre 2025, le programme a été renouvelé et 124 classes (2800 enfants) du Pays Loire-Beauce y participent pour l'année scolaire 2025-2026.



Classe Ecopousse © LNE



Mascotte Ecopousse © LNE

Les sorties grand public



L'éducation à l'environnement pour le grand public est aussi l'une des préoccupations majeures de l'association. LNE est d'ailleurs signataire du Référentiel de Qualité de l'Education à l'Environnement en région Centre- Val de Loire pour le grand public. Le programme complet de toutes les activités de l'association, qu'elles soient ouvertes à tous ou bien réservées aux adhérents, est présenté au sein de **l'Agenda de l'association** en deux parutions semestrielles.



Chaque année, l'association propose **plusieurs dizaines de sorties « nature »** sur l'ensemble du département du Loiret, y compris sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, dont LNE est gestionnaire.

Ces sorties gratuites à la découverte des oiseaux, des mammifères, des plantes, des fossiles, des mares et de leurs habitants, etc, sont suivies en moyenne par une quinzaine de personnes et répondent au besoin du public de mieux connaître et comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité.

En 2025, une cinquantaine de sorties ont pu avoir lieu.

Chaque sortie organisée fait l'objet d'un communiqué de presse à l'attention de la presse locale et est annoncée aux adhérents via le "Mot de la semaine". Les sorties sont également référencées sur le site "J'agis pour la nature", la plateforme des actions nature.



Sortie botanique à Villemoutiers © N.Déjean

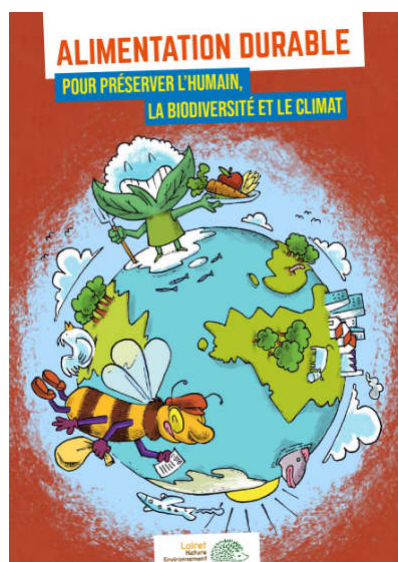
Les plaquettes "Espèces/Espaces emblématiques du Loiret"

Notre collection de flyers destinés à sensibiliser le grand public aux espèces emblématiques du département s'est

encore étoffée fin 2025 avec la parution d'un numéro consacré aux **Busards gris**.



La brochure alimentation durable



Alimentation durable. Pour préserver l'humain, la biodiversité et le climat.

Ce livret a pour ambition d'éclairer le lecteur sur les différentes dimensions de l'alimentation. Sujet multifacette, il touche à la diététique, à la santé, à l'économie, à l'environnement...

Le but est de donner des pistes de réflexions pour s'orienter vers une alimentation durable respectueuse.

20 pages d'infos richement illustrées à découvrir !

Les affaires juridiques

L'année 2025 a été marquée par les points suivants :

- Affaire Eurovia : destruction d'une zone humide

L'audience a eu lieu le 19 juin 2025 après un premier renvoi en date du 6 juin 2024.

Le jugement a été rendu le 11 septembre 2025. **Le tribunal d'Orléans a déclaré la société EUROVIA coupable de la destruction d'une zone humide à St Denis de l'Hôtel** par comblement avec des terres excavées. La responsabilité de la société a été reconnue comme pleine et entière. Le conducteur de travaux sur lequel EUROVIA tentait de faire porter la faute a été relaxé.

La société a été condamnée à une amende pénale de 20 000 € dont 5 000 € avec sursis.

Au titre des dommages et intérêts, 3 000 € ont été attribués à LNE, ce qui signifie que notre préjudice moral a bien été reconnu.

Mais comme le tribunal n'a pas exigé la remise en état du site au motif que la situation antérieure du terrain n'avait pas été suffisamment objectivée, le Parquet a fait appel et la Société EUROVIA aussi. Toute l'affaire sera donc rejugée devant la Cour d'Appel dans des délais encore inconnus.

- Recours relatif à l'absence de données sur le CVM chlorure de vinyle monomère

Suite à une pollution de l'eau du robinet par le CVM constatée par les usagers du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Sury-Chatenoy-Combreux, nous avons été contactés par l'Association Comité Citoyen pour se joindre à leur recours contre la préfète de la région Centre devant le tribunal administratif (TA), en raison de l'absence de communication de données par l'ARS Agence Régionale de Santé sur la qualité des eaux de Sury-Chatenoy-Combreux.

Certaines canalisations d'eau en PCV fabriquées avant 1980 relarguent, en effet, du CVM dans l'eau potable, ce qui peut être cancérigène. L'ARS est chargée de surveiller que les syndicats des eaux en charge de la gestion de l'eau potable remplissent bien leurs obligations en la matière (repérage des canalisations à risques, mesures de remédiation,...). A ce titre, l'ARS a, à disposition, de nombreuses données sur la teneur en CVM de l'eau, mais elle refusait notamment de

rendre publiques les données nominatives, seule solution pourtant pour prévenir les personnes potentiellement concernées. Compte tenu de ces éléments, nous nous sommes associés à ce recours, dans un premier temps.

Après des échanges constructifs avec l'ARS, celle-ci a accepté de lever l'anonymat des éléments en sa possession. Compte tenu de l'évolution positive de la situation, le conseil d'administration a décidé de se désister de notre action auprès du TA, le Comité Citoyen a fait de même.

- Affaire Bouygues : destruction d'espèces protégées

Suite à la découverte d'un charnier contenant des espèces protégées dans la propriété d'Olivier Bouygues en **Sologne du Loiret**, le CA de LNE a décidé de déposer plainte à la gendarmerie en juillet puis d'aller au contentieux sur ce dossier avec l'association One Voice (avec laquelle nous avons déjà travaillé contre l'extension de la période de vénerie souterraine des blaireaux). De nombreuses autres associations se sont également constituées partie civile dans cette affaire. Sauf renvoi, possible, l'audience est prévue en 2026 à Orléans.

- Pollution du Morchène

Fin juin, l'OFB Office français de la biodiversité a constaté une pollution du ruisseau Le Morchène à **Saint-Cyr-en-Val**. La pollution a été engendrée par le déversement de produits chimiques d'une usine entraînant une coloration bleue turquoise de l'eau et la mort de nombreux poissons.

Le CA a décidé de se porter partie civile et une plainte a été déposée le 30 septembre auprès de l'OFB.

- Affaire Martin : élevage d'oiseaux non domestiques

A la suite du signalement du pôle régional environnemental du tribunal judiciaire de Tours à FNECVL pour une affaire dans le Loiret, le CA de LNE a décidé en fin d'année d'aller au contentieux sur ce dossier. Le courrier de constitution de partie civile a été adressé le 5 janvier 2026 au greffe du tribunal.